

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 N°s) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4038-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

Mal - Juin - Juillet - Août - Septembre.
DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril

TELEVISION - 1ère chaîne
N'oubliez pas de voir et d'écouter

le 28 FEVRIER 1970, à 19 h. 25
HARMONIES - CHORALES
et FANFARES DE FRANCE

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 230 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

FEVRIER 1970

Notre collaborateur André Petiot ayant été assez souffrant au cours de ces deux derniers mois, s'est trouvé dans l'impossibilité de nous consacrer deux articles pour notre dernier numéro de janvier et le présent numéro de février. Nous avons heureusement trouvé dans la nombreuse collection de chroniques qu'il écrit régulièrement ici dans ces colonnes, deux textes que nos lecteurs reliront avec plaisir et qui sont tout à fait d'actualité puisque dans chacun d'eux nous retrouvons la si sympathique figure du Commandant Jules Semler-Collery qui vient justement d'être élu Président de la Confédération Musicale de France. L'article paru le mois dernier avait été publié ici en mars 1960 et celui que nous reproduisons aujourd'hui l'avait été en janvier 1959.

Notre ami se porte heureusement mieux maintenant et compte nous donner de nouveaux articles à partir du prochain numéro de mars.
A. E.

HOMMAGE A UN GRAND CHEF Le commandant J. SEMLER-COLLERY

ET LA MUSIQUE DES EQUIPAGES DE LA FLOTTE

Paris a perdu sa magnifique Musique des Equipages de la Flotte. Cette harmonie militaire qui, pendant onze ans, a servi dans la capitale — et avec quel éclat — le prestige de notre Marine Nationale, a regagné Brest, son ancien port d'attache, sur l'ordre de l'Autorité militaire. On ne nous apprend pas de le regretter mais il nous sera tout au moins permis de regretter qu'il ait pu être donné, il nous est sans doute malaisé de comprendre, simples civils, que nous sommes, ce que la Marine et la Défense Nationale ont pu gagner dans cette suprême décision, mais nous sentons fort bien ce que la Musique a pu y perdre.

On ne manquera pas de nous faire observer qu'il est logique qu'une musique composée de marins militaires soit affectée à un port de guerre. Est-on bien sûr que cela soit indispensable au bon fonctionnement des unités navales ? En Italie, par exemple, la Musique de la Marine a son siège sur les bords du Tibre, à Rome, et, aux Etats-Unis, elle tient garnison à Washington,

capitale fédérale, tout près de la Maison-Blanche, résidence du Président des USA, s'accommodant fort bien de l'eau douce du Potomac. La marine de ces deux pays n'en souffre nullement et son prestige est excellemment servi par la musique en maintes occasions. Cela n'est pas à dédaigner car, dans notre siècle de vie mécanique, motorisée à outrance, l'armée, la marine et l'aviation ont plus que jamais besoin d'être exaltées par des manifestations de prestige, disons même de panache. Bien sûr, les avions volent très bien sans musique militaire et les mélodieux instruments, même éoliens, n'ont que faire à bord d'un bombardier ou d'un transport de « paras ». Pourtant, nous avons bien une Musique de l'Air à Paris, auprès du ministère du même nom. Ne cherchons pas plus loin et convenons que, par conséquent, il est en vol, en plein ciel, elle a été créée uniquement pour servir à terre le prestige des ailes françaises. Il faut admettre qu'au-

(Suite page 3)

Le président de la C.M.F. une fois de plus à l'honneur

Nous sommes heureux d'apprendre que notre Président, le Commandant Jules SEMLER-COLLERY vient d'être désigné par le Conservatoire Royal de Gand (Belgique) pour composer le solo de concours pour clarinette en fin d'année scolaire 1970.

Toutes nos chaleureuses félicitations.

L'affaire de la Brabançonne

Un tableau célèbre de Pils, que reproduisent à l'envi dictionnaires et manuels d'histoire, montre Rouget de Lisle chantant pour la première fois la « Marseillaise » chez le Bourgmestre de Strasbourg, le ci-devant baron de Dietrich, en avril 1792. Cette toile a son pendant belge : Campenhout entonnant la « Brabançonne » à l'estaminet de l'Aigle d'Or, rue de la Fourche à Bruxelles en septembre 1830. Elle est due au peintre Antoine Van Hamme et se trouve au Musée d'Art Moderne.

Mêmes conditions d'origine : la ferveur révolutionnaire. Même transformation du titre : la « Marseillaise » s'appela initialement le Chant de guerre de l'armée du Rhin comme la « Brabançonne » se nomma d'abord la Bruxelloise. Même enthousiaste accueil de la part de la foule survoltée par les événements. Un sans-culotte, à la première audition de l'hymne martial, s'écria :

« Qu'est-ce que ce diable d'air-là ? Ma parole, il a des moustaches ! »

Ici s'arrête, en effet, l'analogie entre les deux chants. La « Marseillaise » avait des moustaches, la « Brabançonne » n'en a pas. Quand un peuple se soulève, il marche à la cadence de Rouget de Lisle. Quand on demande à un Belge les paroles de son hymne national, il se rappelle tout au plus les premiers vers et le refrain. La musique n'en n'est pas moins incertaine que le texte.

L'histoire de la « Brabançonne » attend toujours d'être faite. Des études fragmentaires lui ont été consacrées certes, mais aucun ouvrage approfondi. Deux dossiers avaient été réunis par M. O. Van Mulders, directeur général aux Beaux-Arts ; ils sont perdus. L'Académie royale détiendrait un carton déposé par Sylvain Dupuis ; les travaux entrepris au palais de la rue Ducale le rendent également introuvable. Par bonheur, quelques recherches et la communication obligeante de papiers appartenant aux archives Camille Huysmans nous ont permis d'esquisser l'histoire de l'affaire.

En 1828, un jeune acteur lyonnais que la scène avait disputé à la barre des avocats fut engagé au

(Suite page 4)

A propos d'un rapport sur le 1^{er} degré

La Revue « l'Education » a publié dans son numéro 42 du 23 octobre dernier, le rapport de la Commission de rénovation de la pédagogie pour le 1^{er} degré.

Nous pouvons lire au chapitre des activités d'éveil, les extraits suivants :

Six heures par semaine seront consacrées aux activités dites « d'éveil ». On souhaite regrouper sous ce thème général, et par là transformer profondément dans l'esprit et les méthodes ce que les programmes classaient jusqu'ici en rubriques distinctes : morale et instruction civique, histoire, géographie, sciences, dessin, travail manuel, chant.

Pourquoi ce regroupement et quel est le sens de la transformation souhaitée ?

L'introduction à l'école élémentaire de matières annexes, à côté des activités de base traditionnelles du « lire, écrire, compter » remonte au début de la scolarité obligatoire. En 1881, Jules-Ferry justifiait ainsi cette introduction : tous ces « accessoires » sont à mes yeux le principal, parce qu'en eux réside la vertu éducative, parce que ces « accessoires » feront de l'école primaire, de l'école du moindre hameau, du plus humble village, une école d'éducation libérale. Soulignons tout d'abord que cette « éducation libérale » était destinée à la grande masse des élèves qui ne connaîtraient jamais d'autre enseignement que celui de l'école élémentaire. Cette destination originale explique, pour une part importante, l'orientation donnée initialement et conservée jusqu'ici à ces enseignements.

On peut distinguer trois groupes dans l'ensemble des matières annexes traditionnelles :

- celui à dominante manuelle et pratique, travail manuel ;
- celui à dominante intellectuelle : histoire, géographie, sciences, morale, instruction civique ;
- celui à dominante esthétique : dessin et chant.

Nous ne pouvons être d'accord avec ce texte car nous estimons que le dessin est une matière fondamentale et le classer dans les matières annexes est une grave erreur.

L'enfant dessine avant de lire, d'écrire et de compter et c'est par un manque complet de pédagogie que l'on fait fi de ces dons naturels de l'enfant au lieu d'en profiter pour lui faire apprendre plus vite à lire, à écrire, à compter.

(Suite page 3)

Année internationale de l'Education

MESSAGE DE M. RENE MAHEU
DIRECTEUR GENERAL DE L'UNESCO

En ce premier jour de l'an, je m'adresse à tous les pays du monde pour leur rappeler que, sur la proposition de l'Unesco, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 1970 Année Internationale de l'Education, et je les invite à mettre dès maintenant tout en œuvre pour que cette année soit marquée par des progrès importants, qualitatifs aussi bien que quantitatifs, dans le domaine de l'éducation.

Dans de nombreux pays, l'éducation est aujourd'hui l'objet, dans ses formes et dans son contenu, d'une sérieuse remise en cause. Plutôt que de se bercer de l'illusion que controverses et passions finiront par s'éteindre d'elles-mêmes, mieux vaut s'attacher courageusement à comprendre et à affronter une crise dans laquelle on doit voir, au demeurant, moins les menaces d'un impossible effondrement que les promesses d'une renaissance nécessaire.

Nous vivons dans un monde en pleine mutation, où l'explosion démographique, la décolonisation et les profondes transformations économiques et sociales résultant de l'évolution technologique sont autant de forces qui poussent à la démocratisation de l'enseignement, cependant que l'accélération du progrès scientifique entraîne une usure de plus en plus rapide du savoir et que le développement des techniques d'information de masse et des moyens audio-visuels bouleversent les données traditionnelles de la communication. Dans ces conditions, l'éducation ne saurait se borner, comme par le passé, à former, en fonction d'un modèle prédéterminé de structures, de besoins et d'idées, les cadres de la société de demain, ni à préparer une fois pour toutes les jeunes à un certain type d'existence. L'éducation n'est plus le privilège d'une élite, ni le fait d'un âge ; elle tend à être coextensive à la fois à la

totalité de la communauté et à la durée de l'existence de l'individu. Comme telle, elle doit se manifester comme une activité permanente et omni-présente. On ne doit plus la penser comme la préparation à la vie, mais comme une dimension de la vie, caractérisée par une acquisition continue de connaissances et un réexamen incessant des conceptions.

oOo

Mais comment l'éducation pourrait-elle atteindre un tel élargissement si son organisation interne demeure fragmentée et isolée en son ensemble, par rapport à la société et à la vie ? Non seulement les divers éléments qui interviennent dans le processus éducatif ne sont pas partout intégrés, mais l'éducation, en tant que telle, demeure encore trop souvent coupée du reste des activités humaines. Loin de vivre en symbiose avec la collectivité, l'école, le lycée, l'université constituent dans de trop nombreux cas des univers clos.

Qu'un électronicien, par exemple, ne dispose pas de moyens organisés pour faire bénéficier de son savoir ceux de ses collègues, ses amis, ses voisins qui désirent moderniser leurs connaissances ; qu'un établissement scolaire ne soit utilisé au maximum que deux cents jours par an à raison tout au plus de huit heures par jour ; que des élèves ou des étudiants qui ont poursuivi des études pendant plusieurs années soient dans l'impossibilité de mettre à profit sur le marché du travail ce qu'ils ont appris parce qu'ils ont échoué à un examen ou à un concours ; voilà des gaspillages — de ressources

(Suite page 5)

Concert par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris

LE 14 FEVRIER 1970 A 20 h. 45 Cinquantième anniversaire du Groupe des « Six », concert par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris sous la direction de Désiré Dondeyne, au Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux-92.

PROGRAMME

1) Trois Interludes pour « 14 juillet » de Romain Rolland : a) Palais Royal, Georges Auric (né en 1899) ; b) Introduction et marche funèbre, Darius Milhaud (né en 1892) ; c) Marche sur la Bastille, Arthur Honegger (1892-1955) (éditions Chant du Monde).

2) Première audition publique du : Concertino pour piano et instruments à vent, Louis Durey (né en 1888), soliste Mlle Ina Marika ; Modérément animé, Andante espressivo, Très allant (éditions Chant du Monde).

3) Esquisse d'une fanfare pour le Vème acte de Roméo et Juliette (1921), Francis Poulenc (1899-1963) (éditions Chester).

4) Obsession, opus 108 numéro 9 (extrait de la suite pour piano auto-portraits, orchestre par l'acteur pour Désiré Dondeyne), première audition, Louis Durey (né en 1888).

5) Partita pour flûte, hautbois et clarinette et orchestre à cordes (adaptation de Désiré Dondeyne), première audition, Germaine Tailleferre, solistes, MM. Chérigé, Neumanter, Galun (né en 1911).

6) Suite Française, version originale (1945) de Darius Milhaud (éditions Transatlantique).

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES : Frs 25.604,62.

M. Jean Lashermes à Brignais (Rhône) 20 F ; M. Charles Hugot, Persan, 20 F ; M. Joseph Defayet, Saint-Cloud, 16 F ; M. Distefano, La Garenne, 6 F ; M. René Jacob, Asnières, 6 F ; M. Louis-Richard Haegy, à Kayserberg (Haut-Rhin) 6 F

TOTAL GENERAL A CE JOUR : Frs 25.678,62.

REPONSE du MINISTRE de l'EDUCATION NATIONALE AUX RESOLUTIONS VOTEES A LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Ministère de l'Education Nationale

PARIS le 18 Décembre 1969,

Secrétariat d'Etat

Le Conseiller Technique

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu adresser à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, les résolutions votées par la dernière assemblée générale de la Confédération Musicale de France.

Ce document a retenu son attention et il m'a chargé de vous remercier de cette transmission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

G. BEIS

Monsieur Albert EHRMANN
Président de la Confédération Musicale de France
121, Rue La Fayette,
PARIS-10^e

Hommage à un grand chef le commandant J. SEMLER-COLLERY ET LA MUSIQUE DES EQUIPAGES DE LA FLOTTE

(Suite de la page 1)

Jourdhui, et sans paradoxe, les musiques militaires sont faites davantage pour « verser l'héroïsme au cœur des citadins » que pour entraîner les troupes. Et n'oublions pas que c'est avec des civils qu'on fait des militaires. Au surplus, souvenons-nous des Grecs : Arès, dieu de la guerre, et Euterpe, la plus lyrique des Muses, pouvaient faire très bon ménage avec un peu de mutuelle compréhension.

Il n'était donc pas illogique d'avoir appelé une musique de la Flotte auprès du ministre de la Marine, en cette capitale qu'on a d'ailleurs nommée : Paris, port de mer ! Aussi bien, cette musique a rendu à Paris et à la France, depuis 1947, les plus grands services en toutes sortes de circonstances. On peut vraiment dire qu'elle est l'œuvre personnelle du commandant Jules Semler-Collery, musicien d'élite et brillant officier. Avant d'être marin comme il se devait, puisqu'il est né au pays de Jean Bart, ce musicien a servi dans l'infanterie, puis à la Légion Etrangère. Je n'ai pas besoin de rappeler ses états de service. Ils ont été tels, dans la paix comme dans la guerre, que peu de temps après la grande tourmente, lorsque le gouvernement eut l'heureuse idée de faire venir une musique de marins à Paris, il désigna le commandant J. Semler-Collery pour en assurer la direction. Ce parfait musicien se mit aussitôt à l'œuvre pour offrir à la capitale qui l'accueillait une musique digne d'elle. Il disposait déjà de ses excellents musiciens de Brest mais il voulut profiter de son séjour à Paris pour augmenter son effectif en recrutant parmi les lauréats de notre Conservatoire National des solistes de tout premier plan. Il était d'ailleurs bien placé pour les connaître car sa haute compétence musicale lui avait valu d'être nommé membre du jury au Conservatoire.

C'est ainsi qu'il constitua une admirable phalange d'instrumentistes et la Musique des Equipages de la Flotte que nous avons connue à Paris fut vraiment son œuvre, « sa musique » dont il pouvait être fier. Cela, il est impossible de le lui contester. En un temps où les musiques militaires sont devenues si rares, le commandant Semler-Collery eut à cœur de nous donner une musique d'élite. Infatigablement, il rechercha les meilleurs éléments et réussit à composer un large effectif d'artistes pouvant interpréter les œuvres les plus difficiles. Les grands chefs-d'œuvre de la musique furent inscrits à son répertoire, tant en classique qu'en moderne. Cela ne l'empêchait nullement de faire la part belle à ce qui était purement militaire. On le vit bien non seulement dans les revues et parades, mais aussi dans les solennités telles que les « Nuits de l'Armée » où il dirigea d'inoubliables exécutions, ayant sous sa baguette un ensemble de deux mille instrumentistes constitué par les plus fameuses musiques militaires françaises. Il fut aussi l'animateur de la partie musicale de la « Nuit franco-britannique » et, l'été dernier, c'est encore lui que nous retrouvons aux « Journées Françaises » de l'Exposition Internationale de Bruxelles sous la présidence de M. René Coty. Il dirigea à cette occasion un ensemble qui groupait la Musique de la Flotte, celle de l'Infanterie Coloniale et celle des Trailleurs.

Les services que la Musique de la Flotte a assurés tant à Paris qu'en province sont innombrables : on entendit cette célèbre harmonie un peu partout. Faut-il rappeler ses concerts en Touraine, en Picardie, en Savoie, en Bretagne, en Normandie, en Flandre, etc. ? Ce chef et sa musique étaient toujours prêts à servir, à donner des concerts comme à assurer des défilés avec tambours et clairons. On les a entendus et acclamés sur la voie publique comme dans les grandes salles, à la Sorbonne, dans le grand Amphithéâtre, pour commémorer le centenaire de Pierre Loti, illustre écrivain et marin, comme pour fêter les héros de la mer, on les a vus et entendus à la Salle Pleyel, à la Salle Gaveau, au Théâtre des Champs-Élysées, aux Salons du Grand-Palais, partout enfin. A la revue du 14 juillet, à l'Arc-de-Triomphe, dans les grandes réceptions officielles, la Musique de la Flotte faisait toujours honneur à la Marine et la preuve de sa haute valeur, enthousiasmant le public. A tous les services, le chef et ses

musiciens répondaient : « Présents ! ». Le commandant et tous ses hommes étroitement unis par le talent, l'estime et l'affection, n'avaient qu'un désir : faire plaisir en faisant son devoir. Et ce grand chef, quand on le remerciait, disait simplement avec un bon sourire : « Dans la marine, nous sommes tous comme cela ! ».

Ce fervent musicien est d'une charmante modestie. Il possède les plus enviés titres. Compositeur de très grand talent, il a été joué chez Colonne comme dans d'autres grands concerts, notamment aux Concerts Chouteau où il a dirigé l'une de ses œuvres. J'ai eu plusieurs fois l'honneur de parler de ses belles compositions dans ce journal. Son catalogue de compositeur est fort important, en quantité d'opus comme en qualité. Je n'ai pas la place d'en donner ici le résumé mais je ne manquerai pas de dire que huit de ses œuvres viennent d'être retenues pour le Concours National de Musique par un jury où figuraient des maîtres comme Jacques Ibert, Eugène Bigot et Henri Tomasi. Cela donne la mesure de sa valeur musicale.

Le Commandant J. Semler-Collery aime passionnément la musique, la vraie, celle qui touche les cœurs, et nous ne pouvons que l'en féliciter. Il n'est pas exagéré de dire que la musique est sa raison de vivre. Dans ce journal, nous comprenons l'amertume de cet homme qui, après avoir tout fait pour constituer un admirable ensemble instrumental, voit son effectif réduit, tous ses efforts ruinés par la rigueur impitoyable d'un décret. Plusieurs de ses meilleurs solistes ont donné leur démission, préférant reprendre la vie civile que de quitter Paris pour aller à Brest. Tout près de prendre sa retraite, le Commandant pouvait en faire autant mais, en marin fidèle, il s'est incliné. Chef de sa musique, il ne pouvait abandonner ses hommes pour qui il a tant d'affection et qui le lui rendent bien. Avec l'effectif qui lui restait, il a réussi à constituer une musique encore très honorable, bien que découronnée de précieux éléments, et c'est cette musique qu'il a ramenée à Brest. Mais l'heure de la retraite qui s'approche pour lui, ne marquera pas pour un tel homme une cessation d'activité, bien au contraire, et nous aurons certainement la joie de l'applaudir encore souvent comme compositeur et comme chef d'orchestre civil. C'est ce que nous souhaitons pour lui comme pour nous.

Nous ne dirons jamais assez combien nous avons regretté de voir s'éloigner de Paris un tel chef et une telle musique. Le chef, nous le reverrons, mais la musique est maintenant redevenue bretonne. Tant mieux pour les Bretons, bien sûr, mais c'est une grande perte pour Paris. Pour clore cet article, cet hommage qui leur était bien dû par les Parisiens, nous ne pouvons ajouter que cette simple phrase : le commandant Jules Semler-Collery et tous ses dévoués artistes ont bien mérité, à Paris comme à Brest et en Afrique du Nord, de la Marine et de la Musique françaises. Au revoir, commandant, et à bientôt !

André PETIOT.

A propos d'un rapport sur le premier degré

(Suite de la page 1)

Nous avons déjà dit combien nous n'étions pas d'accord sur le terme « dessin » qui donne à notre enseignement un sens trop étroit ; c'est toute une ouverture sur la vie que nous avons à faire acquérir : ouvrir les yeux, donner le sens de l'observation, de la curiosité, sans parler du goût de l'esthétique qui ne peut être négligé, même à l'âge primaire, ainsi que du développement de l'esprit créateur. Egalement, qu'il nous soit permis de dire ici, combien sont discutables les trois groupes pour ces matières dites « annexes » dominante manuelle, dominante intellectuelle, dominante esthétique. Une simple analyse nous montre que la dominante esthétique est

justement une liaison entre le manuel et l'intellectuel. C'est ce qui en fait toute sa valeur de matière fondamentale.

Ces deux éléments ne sont-ils pas reconnus plus loin, lorsque l'on écrit : « ...la mise en œuvre de l'habileté manuelle et du goût se trouvera libérée des servitudes attachées à la préoccupation exclusive du savoir. Elles pourront ainsi trouver leur pleine signification d'activité formatrice et culturelle ». Les horaires préconisés sont les suivants :

« Les six heures consacrées aux activités d'éveil comprendront trois heures d'activités esthétiques (musique, dessin, travail manuel) et trois heures d'initiation à l'étude des faits naturels et humains. Une grande souplesse sera laissée pour la répartition de ces six heures hebdomadaires ».

Nous reproduisons en partie le chapitre réservé à l'éducation artistique.

L'EDUCATION MUSICALE

La musique est un langage par lequel l'enfant doit s'exprimer, la création musicale est encouragée et développée au long de la scolarité.

La musique est l'éveil de la sensibilité avant d'être un apprentissage intellectuel. L'enfant doit être intégré à l'action musicale sous tous ses aspects : rythme, chant, musique instrumentale, en ayant soin d'éviter toute coupure entre la maternelle et le cours préparatoire.

Le rythme, élément vital de la musique est à la base de l'initiation et de la création musicales ; il permet très vite l'utilisation d'instruments simples (tambourin, triangle, maracas, carillon, xylophone, timbale). L'exercice rythmique dépasse la seule pratique musicale et peut se retrouver dans d'autres activités : il devrait dominer toute la vie scolaire.

Le chant occupe la première place dans l'activité musicale. La culture vocale mérite une attention toute particulière : c'est d'elle que dépendent en grande partie les résultats obtenus, mais elle conditionne également l'aptitude à bien parler, bien lire à haute voix, bien réciter, en un mot communiquer avec autrui par le langage.

Les chants étudiés doivent être judicieusement choisis, en relation avec l'activité générale de la classe, adaptés à l'âge, aux possibilités vocales. Les enfants sont très sensibles au charme de la mélodie, à la netteté du rythme, à l'intérêt poétique du texte. Le chant à deux et trois voix sous forme de canons pratiqués dès le cours préparatoire conduit au chant choral, activité de groupe qui donne tant de joies aux participants et contribue grandement à la formation du caractère (...)

Des principes excellents sont donc avancés une fois de plus, souhaitons qu'ils trouvent leur application rapidement, que l'on donne aux maîtres tous les moyens pour remplir leur mission et surtout que l'on forme des maîtres qualifiés en nombre suffisant.

G. RAYNAUD.

(Bulletin numéro 15 du Comité national pour l'éducation artistique).

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

SATIE (suite)

En marge d'un style dont la notation devient plus nerveuse, nous citerons une opérette pour poupées *Geneviève de Brabant*, une mélodie : *La Diva de l'Empire* (1890) dont la sagesse des titres ne nous fera pas sourire, mais nous ne perdrons rien car voici les trois *Morceaux en forme de poire* pour piano à quatre mains. Beaucoup plus que le contenu musical c'est le titre qui scandalisa le public d'alors (on en voit d'autres maintenant !). Il faut préciser qu'en réalité ces trois morceaux sont sept et voici comment : Une *manière de commencement*, une *Prolongation du même...* Viennent ensuite les trois morceaux désignés avec *En plus et Redite*. Comptez, cela fait bien sept. Ils furent écrits à la suite d'un reproche formulé par Claude Debussy sur l'absence de forme dont j'ai parlé par ailleurs. La « poire » c'est le compositeur qui, docilement, se soumet à cette observation...

Pousse-l'Amour est une opérette de 1905 qui fut créée à Monte-Carlo en 1913. En cette année 1905, l'homme de trente-neuf ans qu'il est devenu entre à la Schola Cantorum pour y travailler la fugue et le contrepoint avec Albert Roussel, Vincent d'Indy et Serieux. Au bout de trois ans, il recevait un diplôme qui aboutissait sur les *Aperçus désagréables* (1908) pour piano. L'élève soumis à des règles qui n'étaient pas faites pour lui montra les recherches consécutives à son acquis, dans un labeur pénible où la spontanéité fait place à la sécheresse, à l'absence de cette couleur qui lui était propre. En habit de cheval, pour deux pianos, évoque le musicien « attelé », prisonnier des règles imposées ainsi que la *Fugue liturgique* sur un motif grégorien et la *Fugue de papier*, pour piano, dans laquelle le rythme et l'ingéniosité sont plus attachants.

Après cette période scholastique, la personnalité d'Erik Satie va renaître avec un assouplissement des règles apprises et un métier qui fait oublier les gaucheries de l'autodidacte. A quarante-six ans, il nous offre *Choses vues à droite et à gauche* (sans lunettes), pour piano et violon, puis les trois *Véritables Préludes Flasques pour un chien* dont les sous-titres « Sévère réprimande », « Seul à la maison », « On joue » sont très précis laissant place à une verve, une qualité musicale à travers la parodie des boutades chères au compositeur.

Après le *Siège de Méduse* de 1913 « une comédie en un acte de Monsieur Satie avec musique du même Monsieur », dans laquelle le musicien se dépeint sous les traits du « Baren Méduse », nous retrouvons une suite de pièces pour piano dont les titres savoureux n'ont rien à envier aux précédents. Les *Descriptions automatiques* (avril

1913) laissent plus de place à la plaisanterie qu'à la musique avec leurs allusions aux rangaines de l'époque. Cependant nous trouverons l'expression « style planis » que éblouissant » et l'enthousiasme inattendu du musicien de haute valeur, du maître trop ignoré et délaissé (dont nous parlerons la prochaine fois) qu'est Charles Kœchlin. Mais peut-on accorder, pour ce qui va suivre, une place de premier plan à des œuvres dont l'insistance sur la plaisanterie, l'emploi de procédés qui, à force de monotonie, parviennent à dérouter et à lasser ? « Chef d'École », Satie le fut indéniablement, son influence est évidente dans l'évolution de la musique française mais il est bien regrettable que la production des années 1913-1914 abonde dans la tendance à sacrifier des dons extraordinaires au souci de surprendre sans cesse une opinion qui se trouve saturée. Les *Embryons desséchés* (30 juin - 4 juillet 1913) font voisiner un thème populaire avec une allusion à la « Marche funèbre » de Chopin suivie par un motif de *La Mascotte* d'Audran. De juin à août 1913, Les *Croquis* et *Agaceries* d'un gros bonhomme en bois renferment une « Tyrolienne turque » dont Mozart fournit le thème, une « Danse maigre » (à la manière de ces Messieurs...) et « Espanana » dont Chabrier est honoré (!) Dans les *Chapitres tournés en tout sens* il y a « Celle qui parle trop et se meurt d'épuisement » sur le thème « Ne parle pas Rose je t'en supplie », « Le porteur de grosses pierres » sur le refrain de *Rip* « C'est un rien, un souffle un rien » puis les « *Regrets enfermés* » sur « Nous n'avons plus au bois », pièce dédiée à la compagnie de Claude Debussy qui, on le sait, employa ce thème dans ses *Jardins sous la pluie*. Du 9 au 17 septembre de la même année, *Vieux sequins* et *vieilles cuirasses* font voisiner la « *Ronde du vau d'or* » de Faust (de Gounod) avec « *Astu vu la casquette* » et « *le Roi Dagobert* » !

Je ne désire pas m'étendre plus longtemps sur les détails des pièces de cette époque. Ce serait leur donner trop d'importance et risquer d'atténuer la valeur de certaines œuvres qui doivent garder leur poids à travers des péchés qui ne sont plus de jeunesse et qu'il faut pardonner en admirant ce qui est admirable. Citons donc, par amour de la précision, Les *Menus Propos enfantins*, *Enfantillages pittoresques*, *Peccadilles importunes*, pour les débutants, sur les cinq doigts sans passage de pouce puis, pour clore l'année 1913 dans un langage assagi qui traduit le caractère mécanique : *Les Pantins dansent*.

Les *Cinq grimaces pour le Songe* d'une nuit d'été, musique de scène pour une réalisation de Jean Cocteau, inauguré l'année 1914 dans laquelle trois *Poèmes d'Amour* (mélodies) précèdent de nouvelles pièces pour piano : *Heures séculaires* et *instantanées*. Elles sont précédées d'un avertissement : *Je défends de lire à haute voix le texte durant l'exécution musicale. Tout manquement à cette observation entraînerait ma juste indignation contre l'outrecuisant*. Il faut savoir que cette musique, écrite dans les deux clés habituelles du piano, ne connaît pas les barres de mesure. Elle est surmontée d'un texte dont voici un échantillon : « *Cette vaste partie du monde n'est habitée que par un seul homme : un nègre. Il s'ennuie à mourir de rire* ». La description musicale est soumise à cette prose et s'en détache parfois pour quelques reminiscences des morceaux précédents. Nous trouverons cette forme dans les trois *Valses du Précieux* dégoûté mais la musique devient plus indépendante et reprend le dessus dans une très belle écriture. De même dans *Sports et divertissements* le texte reste présent. Il y sera aussi dans les *Avant-dernières pensées* de 1915 composées d'une « *Idylle* » offerte à Debussy, d'une « *Aubade* » pour Paul Dukas et d'une « *Méditation* » à l'intention d'Albert Roussel. Toutefois le texte, toujours basé sur la plaisanterie laisse se dérouler une musique enfin normalisée.

Nous voici à la fin de la « période révolutionnaire » où Parade va mettre en évidence les qualités scéniques du compositeur. Cette partition date de 1916. Elle fut écrite pour les Ballets russes de Diaghilev, grâce à un argument de Jean Cocteau et sur une chorégraphie de Massine. L'orchestration fait appel à une importante percussion dans laquelle on trouve un xylophone, ce qui n'est pas original mais aussi des claquettes, des sèches (algues) et grave des coups de revolver, des bruits de machines à écrire et même (ne fallait-il pas les trouver ?) un « *boutillonophone* ». Trois mélodies :

Daphnéo, La Statue de bronze, Le Chapelier complètent l'année 1916.

Une seule œuvre en 1917 : La Sonatine bureaucratique pour piano, parodie du style pianistique fin XVIIIème siècle dont Schobert et Clementi sont les représentants. A bout de plaisanteries dans le goût français, Satie s'amuse à donner à son texte explicatif une traduction anglaise fantaisiste pour provoquer le rire.

Nous ouvrons la dernière période, la troisième, avec le meilleur ouvrage d'Erik Satie. Socrate, écrit à l'âge de cinquante-deux ans, « drame symphonique en trois parties avec voix », dans lequel il mit, de son propre aveu « le meilleur de lui-même ». Tirés des trois plus célèbres dialogues de Platon, Victor Cousin offrit des textes qui allaient permettre au musicien de réaliser l'apothéose de cette musique linéaire cultivée depuis les Gymnopédies. Ici elle atteint une intensité qui fait oublier la simplicité des moyens mis en œuvre. Les textes « récités » plutôt que chantés sont enveloppés d'une musique très sobre fournie par un orchestre réduit (flûte, hautbois, cor anglais, clarinette, basson, cor trompette, harpe et cordes) au service de quatre voix (soprano). La « mort de Socrate » est un sommet de cette remarquable partition.

Nous avons parlé à propos de cette dernière manière, de « musique d'ameublement ». Une déclaration du peintre Matisse nous permettra d'en pénétrer le sens : « Ce que je rêve, c'est un art, sans sujet inquiétant ou préoccupant qui soit... quelque chose d'analogue à un bon fauteuil... »

Après l'apaisement qu'inspire Socrate nous remarquons une modification du style dans les Cinq Nocturnes (qui devaient être six), pour piano de 1919. Sans penser à un retour vers Gabriel Fauré, les titres assés, l'absence de textes risibles, font place à une inspiration contemplative où apparaît le développement. On y trouve l'exposition du thème avec rappel agréablement de quelques variations mélodiques, interrompues dans un ton voisin puis réexposition du thème initial. Cette transition peut s'observer aussi dans Trois petites pièces montées, illustrant l'enfance de Pantagruel et les Jeux de Gargantua tirées : « Réverie », « Démarche », « Coin de Poïka ».

En 1920, Erik Satie accepte de patronner le « Groupe des Six »

composé, deux ans auparavant, par Georges Auric, Louis Durey, Arthur Honegger, Darius Milhaud, Francis Poulenc et Germaine Tailleferre. Son Mennet pour piano, seul fragment d'une série, sans doute prévue en trois parties selon la formule chère à l'auteur, fait penser au langage d'un Albin Magnard et rejoint, à la grande surprise de ses admirateurs, la tradition des « périmés » dans une logique formelle plus sévère que gracieuse. Plusieurs œuvres, sont à citer dans cette cinquante-quatrième année : La Belle Excentrique pour orchestre de music-hall, des mélodies : Elégie, Danseuse, Chanson à boire, Adrien, Ludions (comprenant l'Air du Rat, Spleen, la Grenouille américaine, l'Air du Poète et la Chanson du Chat).

Rien de fracassant dans ces derniers titres après lesquels Erik Satie devait fonder en 1924 l'Ecole d'Arcueil composée de quatre musiciens bien connus : Henri Cluquet-Pleyel, Roger Désormière, plus en vue comme chef d'orchestre que compositeur, Maxime Jacob et Henri Sauguet.

Les ballets Mercure, créés le 15 juin 1924 à la Cigale de Paris) et Ecclache (créé par les Ballets suédois à Paris le 29 novembre 1924) achevèrent le catalogue de celui qui mourut à Arcueil le 1er juillet 1925 dans le plus complet dénuement après avoir été jugé par les uns comme « farceur », « fumiste », par d'autres comme un « génie », enfin, par de plus tempérés, comme un homme intègre, désintéressé, non dépourvu d'amour propre.

Après cette modeste contribution à sa mémoire il faut considérer que la portée de son œuvre dépasse le souci « d'épater le bourgeois ». On a pu se rendre compte qu'il a peut-être commis des abus dans ce sens. Chabrier nous montra, avec combien plus de modération, combien l'humour peut s'accommoder avec de la très grande musique. Si Erik Satie n'a pas atteint la classe de l'Auvergnat, il a laissé des œuvres d'une haute valeur et engagé la musique dans des destinées nouvelles telles que l'atonalité, la polytonalité, le dodécaphonisme. Je me borne à redire qu'il faut lui laisser une part dans l'évolution des modifications importantes opérées dans le début de ce vingtième siècle en le citant de ce vingtième siècle en le citant une dernière fois : « Je suis venu au monde très jeune dans un temps très vicieux ».

(A suivre)
Pierre PAUBON.

Hélas, l'orange ne se conforma pas à ce souhait. Après les journées de septembre, les variantes se succédèrent avec les événements. Au texte

Qui l'aurait cru ? ...De l'arbitraire Consacrant les affreux projets Sur nous de l'airain militaire L'Orange a lancé les boulets fut substitué

Dormez en paix, loin de l'orange Sous l'arbre de la liberté.

Ce n'était pas du Victor Hugo mais cela faisait de l'effet. Telle fut l'impression ressentie par un autre comédien, lyrique celui-ci, Van Campenhout, qui le lut chez l'éditeur Jorez et le mit en musique en quelques jours sous le titre La Brabançonne. Violoniste à la Monnaie, acteur au Parc, chanteur, Campenhout (il avait supprimé le Van) avait cinquante et un ans. Il avait eu une certaine réputation ; Talma et Boieldieu l'avaient encouragé. Une obésité prématurée l'avait forcé à renoncer aux planches pour s'adonner à la composition. Peut-être entra-t-il un peu dans son ardeur antiorangiste le regret de ne pas avoir été nommé directeur du théâtre de la résidence royale ainsi qu'il l'espérait.

Campenhout chanta lui-même la Brabançonne nouvelle manière à la Monnaie pour les blessés de septembre. Le public l'accabla.

Carlo BRONNE,
de l'Académie de langue
et de littérature françaises.
(Extrait du Bulletin d'Information de la Vie Musicale Belge).

ISME - MOSCOU 1970

se tiendra à Moscou, URSS, du 8 au 14 juillet 1970, sous les auspices du Ministère soviétique des Affaires culturelles, de l'Union des compositeurs soviétiques et d'autres organismes soviétiques compétents. L'hôtel de la réunion de 1970 sera la Section soviétique de l'ISME.

Le thème général du 9ème congrès de l'ISME sera le rôle de la musique dans la vie des enfants et des jeunes.

L'importance de ce sujet tient à de nombreux facteurs. Depuis les temps les plus reculés, les esprits les plus actifs dans les différents domaines de l'effort humain — sciences, arts, philosophie et politique — se sont rendu compte que l'art exerce un pouvoir considérable sur la vie spirituelle de l'homme. C'est pourquoi d'éminents éducateurs de tous les pays et de tous les temps ont visé à faire en sorte que l'art soit partie intégrante du système d'éducation de la jeunesse, au même titre que d'autres disciplines dont on ne saurait se passer pour former des individus cultivés et éclairés. C'est pourquoi de grands écrivains, musiciens, artistes, architectes et acteurs ont d'abord considéré leur art comme une grande force capable d'influencer le cœur et l'esprit, la vie morale et intellectuelle de l'homme. Jamais une véritable œuvre d'art ne s'est réduite à n'être qu'une simple distraction pour les lecteurs, les auditeurs ou les spectateurs. L'art forme l'esprit, tout comme la gymnastique et les sports développent le corps. S'opposer à ceux qui conçoivent l'art comme une simple distraction — conception assez répandue de nos jours — n'est pas seulement lutter pour un art pur et vrai, pour un idéal esthétique élevé : c'est d'abord et avant tout lutter pour une haute morale, pour la pureté morale des hommes et pour un idéal humain. C'est la raison pour laquelle la Société Internationale pour l'Éducation musicale estime qu'il est de la plus haute importance d'attirer l'attention des pédagogues sur le rôle de la musique dans la formation des enfants, des adolescents et des jeunes. Au cours des sessions plénières du congrès, les aspects suivants du thème général seront discutés :

— Le rôle de l'art dans l'épanouissement de la personnalité de la génération montante ;
— La musique contemporaine dans la vie des enfants et des jeunes ;
— Le rôle de la musique classique et de la musique folklorique dans l'éducation et la formation des enfants et des jeunes ;
— L'influence de la vie musicale contemporaine dans le monde des jeunes.

Recherche
La commission de recherche de l'ISME organisera une session plénière sur les thèmes : « Qu'est-ce que la recherche ? » et « Quelle est

l'importance de la recherche dans l'éducation musicale ? » Des sessions spéciales seront consacrées aux sujets suivants : « Les résultats de la recherche et leurs implications pour l'enseignement », « Examen critique de ces résultats et de leurs implications pour l'enseignement », « Recherche dans les domaines de la musique d'aujourd'hui » (selon le programme, proposé de la Commission de recherche de l'ISME) et « Un aperçu de la recherche dans différents pays ».

Communications
Les abrégés des communications (deux ou trois pages dactylographiées, 500 mots au maximum) devront parvenir à la Section française de l'ISME avant le 15 janvier 1970. Les auteurs des communications seront informés dès que possible de l'acceptation de leur abrégé. Les communications, conformes aux abrégés retenus, doivent être dactylographiées dans une des langues officielles (elles ne devront pas excéder 2.000 mots afin que leur présentation, y compris les exemples, ne dure que 30 minutes environ).

Audition de groupes et d'ensembles
Des chœurs, orchestres et ensembles d'enfants et de jeunes pourront se produire au congrès. Lors de la sélection, les groupes et ensembles qui n'ont pas figuré aux programmes des congrès antérieurs de l'ISME auront priorité.

Langues
Les langues officielles du 9ème congrès de l'ISME seront le russe, l'anglais, le français et l'allemand. Ce sont les seules langues de la correspondance.

Assemblée générale
L'Assemblée générale de l'ISME se réunira au cours du 9ème congrès de l'ISME à Moscou.

Exposition
Les pays participant à la 9ème Conférence de l'ISME sont invités à présenter leur contribution au thème général du congrès. L'exposition sera constituée de : musique éditée, livres, enregistrements, films, photos et autre matériel. Chaque pays disposera d'un espace de 10 mètres carrés environ pour son exposition. Les pays membres de l'ISME devront se mettre d'accord avec la section soviétique de l'ISME avant le 1er mars 1970 pour tout ce qui concerne leur exposition.

Adhésion et droits d'inscription
Tout participant au congrès, conférenciers compris, doit payer un droit d'inscription de cinq dollars américains (ou l'équivalent en monnaie convertible en dollars américains — 28 F) à la section soviétique de l'ISME, et être en possession de sa carte de membre 1970. La direction de l'ISME espère que des professeurs de musique, des compositeurs, des musicologues et des artistes du monde entier participeront activement au 9ème congrès de l'ISME. La direction croit que ce congrès signifiera un

nouveau pas important pour l'enrichissement des idéaux nobles et des buts de la société internationale pour l'éducation musicale — des idéaux qui se traduisent par un renforcement du monde. La section soviétique de l'ISME désire tout mettre en œuvre pour parvenir à ces buts avec le 9ème congrès de l'ISME à Moscou 1970.

Section soviétique de l'ISME : professeur Dmitry B. Kabalevsky, président ; Nikolai S. Goncharov, secrétaire.

CONGRES ISME
MOSCOU — JUILLET 1970
7 juillet : départ de Paris à 7 h. 45 ; arrivée Moscou 14 h. 20.
15 juillet : départ de Moscou à 15 h. 50 ; arrivée Paris à 18 h. 35.

PRIX ET CONDITIONS
Par personne : avec voyage avion Paris-Moscou-Paris, en classe touristique ;
CATEGORIE A : chambre d'hôtel avec salle de bain pour deux personnes ; autobus ou taxi à partir (et à destination) de l'aéroport d'arrivée et de départ ; porteur : 2 valises par voyageurs ; 2 repas par jour : petit déjeuner et déjeuner (ou dîner) ; un autobus spécial pour les excursions ou manifestations prévues chaque jour au programme du Comité d'organisation ; autobus pour se rendre aux séances du congrès, et vice-versa : 1.500 F (prélèvement de devises : 740 F). Supplément pour chambre individuelle avec bain, 200 F (prélèvement de devises : 190 F).

CATEGORIE B : chambre d'hôtel sans bain pour deux personnes, le reste comme pour la catégorie A : 1.250 F (prélèvement de devises : 470 F). Supplément pour chambre individuelle sans bain, 200 F (prélèvement de devises : 190 F).

CATEGORIE C (membres de chœur, d'orchestre, etc) : chambre d'hôtel pour un groupe de 2-3 personnes avec douche commune ; 3 repas par jour ; service de transport ; services culturels et autres selon le programme du congrès ; 1.080 F (prélèvement de devises : 310 F).

Ne sont pas compris :
Les boissons. La taxe d'aéroport à Paris (15 F).
Excursions après-congrès (départ 15 juillet 1970) :
Tour numéro 1 : Moscou, Leningrad (3 jours), 280 F (prélèvement de devises : 280 F).
Tour numéro 5 : Moscou, Tbilissi, Yerevan, Moscou (5 jours), 870 F (prélèvement de devises : 870 F).
Tour numéro 7 : Moscou, Vladimir, Suzdal, Moscou (3 jours), 250 F (prélèvement de devises : 280 F).
Tour numéro 8 : Moscou, Tashkent, Samarcande, Boukhara, Samarcande, Moscou (7 jours), 1.020 F (prélèvement de devises : 930 F).

Minimum de participants : 10 par excursion.
Visas :
Ceux-ci sont obtenus sans frais par les soins de Transatour. Pièces à fournir : passeport en cours de validité. Formulaires (que nous vous renverrons) remplis en 3 exemplaires. Trois photographies par personne. Ces documents do-

L'affaire de la Brabançonne

(Suite de la 1ère page)

Théâtre de la Monnaie. Louis Alexandre Decret avait choisi un nom plus éloquent pour exercer son métier : Jenneval. Après avoir débuté en Corse, puis tourné en France, il avait joué Tartuffe à la Comédie Française avec quelque succès. Comment, François de nationalité, fut-il mêlé aux événements de 1830 ? On ne le sait pas. Sans doute par amour de la liberté et par solidarité avec ses camarades : il avait vingt-neuf ans et le romantisme était à la mode.

Les relations entre Guillaume Ier et les Belges s'étaient progressivement tendues. Des troupes hollandaises étaient arrivées à Vilvorde ; quelques scènes de pillage eurent lieu. Le ministre exécutif Van Maanen fut renvoyé mais le roi, sous-estimant le danger, fit la sourde oreille aux justes revendications des provinces méridionales. Comme toujours, le théâtre et la chanson

tiennent leur rôle dans les insurrections : la Muette de Portici aux accents généreux provoqua fin août des manifestations. Jenneval pensa qu'à la rentrée proche le succès serait acquis à toute initiative du même genre. Il composa, sur l'air des Lanciers polonais un poème — si on peut qualifier ainsi son emphatique versification — qui fut publié le 7 septembre par le Courrier des Pays-Bas, l'organe de l'opposition, et chanté le 12 par le ténor La Feuillade.

A ce moment, il n'était pas question de révolte ni de séparation. Ce que les patriotes réclamaient de La Haye ne dépassait pas le stade des réformes. L'œuvrette de Jenneval se bornait à dire :
Amis, il faut greffer l'orange
Sur l'arbre de la liberté.

phrase qui fut
Et nous verrons fleurir l'orange
Sur l'arbre de la liberté.

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois - cuivre).
- A percussion.
- Accessoires.
- Tenues de musiciens.
- Equipements complets pour majorottes.
- Musique imprimée, méthodes, etc...

Catalogues et devis gratuits sur demande

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

vront être adressés à l'agence Transatour avant le 6 juin 1970. Devises :

Chaque voyageur devra être en possession d'un carnet de change. Celui-ci s'obtient à votre banque, sur présentation de la carte d'identité et d'une photographie. Coût d'établissement : 5 F. Les congressistes ont droit à une allocation-congrès de 100 F par jour, soit 800 F (à l'exclusion de toute personne accompagnante qui devra utiliser son attribution touristique). Les devises pour les excursions après congrès des congressistes seront prélevées sur l'allocation touristique.

L'allocation touristique s'élève à 1.000 F par personne, pour un an. D'autre part, chaque voyageur peut emporter à l'étranger 200 F en argent français. Le carnet de change, vierge pour 1970 doit être adressé à Transatour avant le 28 février 1970.

Clôture des inscriptions :

Le 15 janvier 1970. Formulaire à adresser à Transatour, Paris. Toute inscription est reçue moyennant 300 F d'arrhes. Solde, avant le 6 juin 1970.

Annulation :

Si le voyageur annule son inscription avant la date fixée pour le règlement du solde, il sera retenu 50 F de frais de constitution de dossier.

Si le voyageur annule son inscription après la date fixée pour le règlement du solde et si la place peut être revendue, il sera retenu 10 % de frais d'agence ; si la place ne peut être revendue, le remboursement sera laissé à l'appréciation des organisateurs, en fonction du préjudice causé et des intérêts des différents prestataires de services.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit, ne donne pas lieu à remboursement.

Nos prix sont basés sur les tarifs en vigueur au 5-12-69 et, le taux de change rouble-franc français en vigueur à cette date. Ils sont susceptibles de modification en cas de variation au moment du voyage. Ces conditions sont conformes à celles du Syndicat des agences et bureaux de voyages.

Organisation : SCTTV Transatour, 34, rue de Lisbonne, 75 - Paris (8ème), tél. 522.83.37, Lic. 183 A.

Savoir écouter (IV)

Savoir écouter la musique de notre temps ?

Voici venue l'ultime intrusion dans ce cycle de réflexions. Nous avons montré la vigilance, la mobilisation des ressources de l'intellect et la sensibilité, nécessaires à une bonne écoute.

Mais, comment définir ces critères de l'époque qui est la nôtre, tant sont imbriqués les courants actuels. Le temps n'est plus où connaître une école ou une famille de musiciens suffisait. Désormais l'individualité artistique est souveraine, s'efforçant d'aller sans cesse vers la plus grande originalité. Les artistes coexistent sans influence réciproque, sans ascendance. Nous vivons un romantisme perceptible en soi, véritable tornade d'idées. La nécessité pour le compositeur de vivre seul, livré à lui-même, s'affirme conjointement.

Jusqu'au XVIIIème siècle, le musicien oscille entre deux pôles : la Cour, l'Eglise qui seront au XIXème siècle la salle des concerts (ou le salon), et l'opéra. Au XXème siècle, plus d'attaches apparentes, mais une dépendance étroite au monde des idées, sinon des éditeurs.

La consommation musicale se fait aux dimensions du monde entier, et dans une voracité sans cesse accrue. Qui est songé que la musique du passé arriverait à marquer, dans l'édition du disque ! Tout Telemann, tout Vivaldi, cette musique qui n'était qu'éclaircie fugace aura bientôt trouvé refuge immortel (et injustifié souvent) dans les sillons de chlorure de vinyle.

Cet élargissement contemporain s'opère jusque dans la gamme des sentiments ou des idées que le musicien dépeint. Le rire apparaît à partir de Chabrier, de Ravel (l'Heure Espagnole) de Stravinsky (Circus Polka). Seuls, en effet, les spécialistes, peuvent sourire de la « Plaisanterie Musicale » de Mozart.

L'expressionnisme amène à traduire le malaise actuel (Wozzeck), autant que la psychologie du personnage (Pelléas et Mélisande).

Le monde est à portée de la main et de l'oreille : « l'exotisme » permet à Jolivet d'envisager rien moins qu'une musique cosmique. Or, comme usant d'un boomerang, notre époque a besoin de s'ancre dans les traditions. Tels furent entre 1920 et 1940 les « retours à » : Bach (Honegger), aux formes anciennes (Suite en Fa de Rouseff), à l'instrument ancien (Concerto Champêtre pour clavecin de Poulenc).

Le règne instrumental devenant souverain : il s'agrandit aux domaines les plus fermés de la technique et devient parfois technique pure.

Peut-être cette mutation s'opère-t-elle en fonction de la disparition progressive des musiciens amateurs. Elle laisse le champ libre aux spécialistes, qui écrivent une musique ésotérique, complexe, exécutée (difficilement) une fois et reproduite à satiété (tel un moulin à prières), par le canal du disque. La classe dominante est maintenant celle des auditeurs passifs, jugeant de haut, se gargarisant de fréquences, de motivations, parfaitement imprégnés à la moindre critique valable. Tout se tient ! : sans base pratique, le mélomane sera toujours en état de sous-développement musical. La remise en question de la morale, de l'économie crée pour une fois une marche synchronique de tous les arts. Les moyens de diffusion sont tels que cette « contestation permanente » rejette en quelques jours l'avant-garde au sein du peloton des conservateurs les plus rétrogrades.

Le XXème siècle a vu le « vfrage » de la tonalité, à l'atonalité, la libération du rythme, celui de l'orchestre, et atteint un stade où la machine peut, seule, « composer » sa musique. Tous ces courants scientifiques, religieux, philosophiques imbriqués étroitement dans la musique, empêchent de tracer même un aperçu de notre art contemporain. On peut avouer que la partialité est obligatoire, sous peine de lourds contre-sens. Il faut prendre parti, le recul nécessaire pour clarifier ces questions manquant cruellement.

Le mot de Saint-Saëns sur Debussy peut s'appliquer à nombre de créateurs actuels (avec restrictions) : « Du talent, beaucoup de talent, mais il ne faudrait pas faire que de cette musique là ». C'est vrai pour des personnalités « choc » du type D. Milhaud, autant que des « méconnus » comme Satie ou Koechlin.

Une tension croissante amène à refuser non seulement les formes

établies, mais l'écriture elle-même (improvisation du jazz, musique aléatoire). La musique actuelle est une projection sur l'avenir, en réaction contre le conformisme et les idées reçues qui gouvernent la foule.

L'avènement d'un « moi » artistique explique sans doute la primauté de l'école française contemporaine. En fait l'artiste a depuis quelques années, perdu la notion de sa propre nationalité : chefs d'orchestre, virtuoses passent constamment les frontières ; le compositeur Boulez se rattache au laboratoire de Baden-Baden, Stockhausen est plus souvent en France qu'à Cologne. On se réunit, faute de mieux, autour d'une esthétique, l'œuvre n'étant plus accomplissement, mais témoin d'expériences sans cesse renouvelées. De là une démarche spirituelle du musicien, en quête vers la vérité assez semblable à celle du savant.

Ce qui provoque un conflit : l'artiste tend à s'isoler plus, tandis que la nécessité générale du travail se manifeste toujours davantage face à la machine, au robot qui supprime le cerveau humain. Le créateur devient ainsi l'animateur d'un groupe de recherches, à l'image des sciences physiques, mathématiques ou biologiques.

Après ces généralités indispensables, y a-t-il une « recette » pour écouter notre temps ? Moins que jamais, c'est certain. La condition première toutefois, est de tracer des tranches esthétiques, délimitées d'ailleurs par les deux guerres mondiales.

1) 1900-1920 : période d'agencement des mélodies, harmonie et rythme, à travers Fauré, Debussy, Stravinsky.

2) 1920-1940 : Utilisation des libertés acquises, mais retour apparent au passé et à une tradition polyphonique. Les musiques atonale, polytonale, modale, ouvrent de nouveaux champs d'investigation.

3) Après 1945, s'amorce la troisième période, non encore achevée : libération totale des sonorités, le son étant pris comme une entité. Une tendance se dégage aussi vers l'universalité des langages, le rapprochement des systèmes orientaux et occidentaux.

Entre ces pôles il faut envisager la part des « génies » de la musique : Debussy laisse la tonalité se noyer dans le brouillard sonore des harmoniques, ramène la sensation à sa pureté, à l'instantanéité ; Stravinsky capte les formes primitives de la nature (« Le Sacre ») et cherche sans cesse de nouvelles voies.

Plus révolutionnaire, sinon promoteur (l'avenir le dira) nait, en marge des courants impressionnis-

te, néo-classique ou romantique, un langage qui liquide de manière délibérée, tout le système tonal : le dodécaphonisme. Schoenberg le conçoit en 1908, partant du chromatisme wagnérien, mais dans l'égalité absolue des 12 sons de la gamme. L'attraction, la hiérarchie des sons de la gamme disparaissent. C'est une sorte de communisme des degrés de l'échelle sonore.

L'anarchie qui fut le résultat de l'essai, amène Schoenberg à mettre en pratique la série, structure des 12 sons, non réaudibles sans le préalable des onze autres, utilisant toutes les combinaisons de l'imitation contrapunctique : original, rétrograde renversement, rétrograde du renversement : 48 possibilités se dégagent d'une même série.

Les « prêtres du dodécaphonisme » groupés sous le nom d'« Ecole viennoise » — Schoenberg, Berg, Weber — peu connus avant 1939, deviendront sous l'impulsion de R. Lebowitz (après 1943), les fondateurs d'une « religion musicale » : le nouveau sérialisme Boulez, Stockhausen, Pousseur, Bérío, Moderne, Nono. Dès lors, les ponts sont rompus entre la tradition et la « série ».

Avant d'aborder les diverses notions qui coexistent dans cette dernière période, on ne peut répliquer le rôle de ces indépendants de l'entre deux guerres, au langage neuf, sans rupture avec le passé : Schmitt, Hindemith, Rouseff et ces groupes qui jalonnent le premier tiers du siècle : Groupe des Six, Ecole d'Arcueil (issue de Satie), Jeune France (où se révèlent Jolivet et Messiaen).

L'auditeur moyen, trouve en leur compagnie un écho à ses préoccupations ou à ses sentiments. Même si le langage est acide, ésotérique parfois, il se sent en confiance, il n'y a pas rupture avec les lois naturelles de la résonance.

L'appréciation qu'il porte sur la période contemporaine est autre. Rien dans son éducation, dans sa sensibilité ne l'y prédispose, ne faut-il pas haïr l'hédonisme, la joie sensible ?

Conflit permanent entre les tenants de la musique qui, selon Rameau, est « le langage du cœur », ou ceux qui rangent la musique dans les sciences et les héritiers de Pythagore, de « l'Arc Nova » et pour certains aspects, du même Rameau.

Ne tentons pas de l'apaiser. En toute probité, ne doit-on, avant de condamner en bloc les créateurs de recherches nouvelles, chercher à saisir le mécanisme de leur action. Montrer les aspirations des musiques « nouvelles », sera l'objet d'un prochain article.

D. PAQUETTE.

Année internationale de l'Education

(Suite de la 1ère page) matérielles, de possibilités humaines — que l'on ne doit plus nulle part accepter. Nulle part, mais dans les pays en voie de développement moins qu'ailleurs.

Et puisque j'évoque ces pays, comment pourrais-je passer sous silence le plus gigantesque, le plus scandaleux de tous les gaspillages de possibilités humaines : l'alphabétisme, qui aujourd'hui encore maintient plus du tiers de l'humanité dans une condition d'impuissance au-dessous du seuil de la civilisation moderne ? Quand se décidera-t-on à éliminer ce fléau de la face de la terre ?

C'est sur des problèmes de cette nature que la communauté mondiale est invitée à se pencher, à l'occasion de l'Année Internationale de l'Education, en vue de leur apporter des solutions novatrices et hardies. Et c'est dans le sens de l'éducation universelle et permanente évoquée plus haut, que l'Unesco invite gouvernements, institutions et individus à orienter l'effort de réflexion et de promotion qui s'impose.

Nul ne se dissimule les immenses difficultés de l'entreprise de reconversion des structures et des attitudes que requiert cette notion d'éducation permanente dès l'instant qu'on entend ne pas la laisser se perdre dans l'inanité des slogans. Il ne s'agit de rien de moins, en effet, que d'englober l'enseignement scolaire et universitaire dans une synthèse où il se relie organiquement à l'éducation extra-

scolaire et à l'éducation des adultes, considérée trop souvent aujourd'hui encore comme marginale, alors qu'il est évident que, dans une perspective totalisante, elles sont destinées à constituer un axe essentiel de la formation continue et multiforme des esprits. Et, bien sûr, nul ne pense que ceci puisse nulle part se réaliser en un an. Mais le moment est venu de s'engager résolument tous ensemble dans cette voie qui est celle de l'humanité moderne.

Les grandes crises de l'éducation ont toujours coïncidé avec des mutations profondes de la société et de la civilisation. Je crois que nous abordons un de ces moments de l'histoire. Un peu partout le besoin se fait sentir de nouveaux modèles humains pour la société et pour la personne. Et on se rend compte que, si l'éducation ne saurait à elle seule accomplir d'aussi complexes inventions, celles-ci ne sauraient non plus s'effectuer sans elle. Car, en définitive, tout progrès n'a de réalité et de sens pour l'homme que par ce qu'il s'en projette et ce qu'il en résulte dans l'éducation.

C'est donc en invoquant le droit de tout être humain à l'éducation comme un droit au progrès et à la rénovation qu'en ce jour d'espérance et de paix je déclare ouverte l'Année Internationale de l'Education et appelle pour son succès la généreuse émulation des peuples et la coopération bienveillante des Etats.

René MAHEU.

TROIS SIÈCLES DE MANDOLINE

(Condensé d'histoire) par André Saint-Dizier Soliste-concertiste de mandoline

Que la mandoline descende du luth ou qu'elle soit inspirée par le tambour arabe, que sa date de naissance ou son inventeur soient toujours ignorés, c'est la, affaire de spécialiste.

Ce qui intéresse l'amatouriste, c'est l'évolution de son instrument pour le connaître mieux et l'aimer davantage, mais au besoin pour le défendre contre des opinions néfastes à son développement. La mandoline demande et mérite d'être dévouée car, si elle vit depuis trois siècles, si elle est de plus en plus cultivée de par le Monde, en marge des conservatoires nationaux, c'est-à-dire par elle-même et pour elle-même, si d'illustres compositeurs s'en sont servis et que des gens éclairés s'y intéressent, c'est quand même, parce qu'elle possède quelque chose qui sort du domaine du banal et du conventionnel.

1650-1700. — Dès qu'un instrument commence à être confectionné en série, soit par un luthier, soit par une fabrique, on peut considérer qu'il est entré en usage. Nous débiterons donc, avec l'histoire de la mandoline à partir du milieu du XVIIème siècle, en Italie ou elle fait son apparition dans le commerce des instruments de musique.

Mais il faut dire d'abord, pourquoi avoir créé et fabriqué une mandoline alors qu'il existait déjà des instruments à cordes de toutes dimensions. Eh bien ! c'est que, justement, aucun ne correspondait à ce qu'on allait lui demander : d'être pratique, légère, discrète, pastorale, lyrique, et susceptible d'exprimer toutes les expressions poétiques d'une époque où toute poésie était chantée. Ces qualités lui vaudront, dès sa naissance, un accueil favorable et une existen-

ce incomparable parmi les instruments de musique.

Telle qu'elle se trouve au XVIIème siècle, la mandoline n'est pas parfaite. Elle n'a d'ailleurs pas besoin de l'être.

De petites dimensions, légère, un clavier réduit et de faible sonorité, cette simplicité, avec l'accord de ses six cordes, convient très bien à ce qu'on attend : l'accompagnement et la ritournelle.

C'est sans doute, à cette origine qu'elle doit être restée dans l'opinion en général, un instrument facile, un peu suranné peut-être, bien qu'elle n'ait jamais cessé de se développer dans tous les domaines.

Notons qu'elle se joue et se jouera debout, suspendus au cou par un cordon, pendant plus de deux siècles.

Par son accord et la forme de sa caisse, elle est un véritable petit luth. Est-ce là, la raison qui la fait adopter rapidement, le luth étant, alors, l'instrument d'un amour passionné ?

C'est aussi ce qui nous porte à croire que les premières mandolines furent d'un seul type, en provenance de Milan ou de Cremona, capitale de la lutherie et appelées « mandolines milanaises ». D'autant plus que toutes les œuvres anciennes sont écrites pour cette mandoline.

Quelle ait été montée de cordes doubles comme le luth dont elle devient l'héritière, semble naturel. Mais quand on connaît la difficulté de régler des cordes à l'unisson avec des chevilles, rien d'étonnant qu'on ne lui laissât ensuite que six cordes simples, comme le prouvent des documents anciens, ce qui lui donna avec ses cordes en boyau, un son plus brillant. Et c'est ainsi montée que les virtuoses s'en servirent jusqu'à sa fin.

(SUITE PAGE 6)

classique - moderne

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE Documentation sur demande 16 rue de la Fécule 92-91 - 92 PARIS XI - Tél. 48 60 61

HENRI SELMER PARIS

Manifestations 1970

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONGRES			
Pentecôte 1970 16 et 17 mai 1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la Confédération Musicale de France et Concours de Musique.	Secrétariat du Congrès et Concours Ecole Nationale de Musique de TARBES - 19, Cours Gambetta.
Pentecôte 1971.	LAON (Aisne).	Congrès d'été de la C.M.F. et Concours de Musique.	M. Thirault - Directeur du Conservatoire de Musique de LAON (Aisne).
CONCOURS			
8 mars 1970	SAINT-AVOLD (Moselle)	Concours international d'accordéon.	M. Primo Quala, 20, rue Valentin-Metzinger, Saint-Avoid (57).
Pentecôte 1970 16 et 17 mai 1970 21 juin 1970	TARBES (Hautes-Pyrénées) FLORANGE (Moselle)	Concours international. Concours fédéral et festival de musique.	M. Marcel Laugner 2, avenue de la Liberté, (67) M. Pierre Jacquet, président, 11, rue Neuve, Florange (Moselle).
21 juin 1970.	CABOURG (Calvados).	Concours International de Musique.	M. Dessoules, avenue Frères-Hurtaud Cabourg
28 juin 1970	CHALON-SUR-SAONE (S.-et-L.)	Concours international de musique, Toutes sociétés, toutes divisions.	M. Claude Daloz, 20, rue Docteur-Mauchamp, Chalon-sur-Saône (71).
6 et 7 juin 1970	SELESTAT (Bas-Rhin)	Concours national et international de chant choral.	M. Marcel Laugner, président de l'Harmonie Chorale 1858, 2, avenue de la Liberté 67 - Selestat.
FESTIVALS			
3 mai 1970	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. René Hoffmann, 133, rue de la République, Marange-Silvange.
7 mai 1970 Ascension 10 mai 1970	QUINCIEUX (Rhône) TOURNUS (Saône-et-Loire)	Festival de musique de l'Union des Sociétés Musicales du Canton de Neuville-sur-Saône. Festival et congrès de la Fédération musicale de Saône-et-Loire.	M. Etienne Porchel, président de la Fanfare - 69 - Quincieux. M. Merille, 74, Cité Bel-Air, Montceau-les-Mines (71).
10 mai 1970	BROYES (Marne)	Festival de Musique organisé en l'honneur du 20ème Anniversaire de la Société « ETOILE BROYENNE »	M. Paul Calleboudin, 160, route de Villemonble, 93 Bondy.
17 mai 1970 Pentecôte 17 et 18 mai 1970	CHAUVIGNY (Vienne) COUTANCES (Manche)	Festival de musique - Jumelage avec Geisenheim - Participation de deux sociétés musicales allemandes. 175ème anniversaire de l'Harmonie municipale.	M. Guy Laccie, président de l'Harmonie - 86 - Chauvigny. Comité du Festival, 5 bis, rue Tourville, Coutances (50).
17 et 18 mai 1970	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de musique.	M. René Godfrin Prés, 17, rue de la Moselle, Corny-sur-Moselle.
24 mai 1970	CHATEAU-D'OIROU (D.-Sèvres)	Grand festival régional de musique organisé à l'occasion du 44ème anniversaire de la Société musicale « La Gaîté Oironnaise ».	M. Max Moreau, directeur de musique d'Oiron - 79 - Oiron.
24 mai 1970	ALES (Gard)	Festival de musique.	M. le président du Comité des fêtes de la Ville d'Allès.
24 mai 1970	L'HOUMEAU (Charente-Maritime)	Festival-Kermesse spécialement destiné aux groupes de majorettes.	M. Lucien Feisthauer, 132, rue Principale, Soucht (Moselle).
24 mai 1970	SOUCHT (Moselle)	Festival de chant.	M. Camille Michel, secrétaire en mairie, Algrange (Moselle).
31 mai 1970	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Jean-Marie Georquin, 23, rue Claude-Debussy, Bouzonville (57).
31 mai 1970	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival international de musique.	M. le président des Sauveteurs de Saint-Laurent-sur-Saône (Ain).
31 mai 1970	ST-LAURENT-SUR-SAONE (Ain)	Festival de Batterie-Fanfare à l'occasion du 90ème anniversaire de la Société	M. Fromentin, 7, place de Jarnac, Ruffec (16).
31 mai 1970 6 et 7 juin 1970 6 et 7 juin 1970	RUFFEC (Charente) VALS-LES-BAINS (Ardèche) VICHY (Allier)	Festival. Festival de musique - Congrès fédéral du Sud-Est. Festival international de musique (C.I.S.P.M.) - Attribution de « La Lyre d'Or de Vichy », réservé aux harmonies d'honneur d'excellence ou de supérieure A - Une société par nation désignée par Fédération Nationale.	M. Comblat, président, à Vals-les-Bains - 07. Confédération Musicale de France 121 rue La Fayette - Paris Xe.
7 juin 1970	FAMECK (Moselle)	Festival de musique et de majorettes.	Mme Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre, Fameck (57).
7 juin 1970	ROCHEFORT-SUR-MER (Charente-Maritime)	Festival de musique organisé par l'Etoile de Rochefort.	M. Gérard Mathé Président-Directeur de la société.
7 juin 1970 14 juin 1970 14 juin 1970 14 juin 1970	CHARLIEU (Loire) MACLAS (Loire) BLANZAC (Charente) SAUJON (Charente-Maritime)	Festival de musique. Festival de musique. Festival de musique. Festival organisé par l'Amicale Saujonnaise.	M. François Verchère, Mairie, 42 - Charlieu. M. Limonne, maire, 42 - Macias. M. Bouvier, rue Bigot, à Blanzac. M. Paul Bureau, Maire, et Président de la Société.
21 juin 1970 21 juin 1970	CHAMBON (Charente-Maritime) AGDE (Hérault)	Festival de musique organisé par l'Harmonie Chambonnaise. Festival de musique et de majorettes.	M. Samson, Directeur de l'Harmonie. M. Antoine Garcia, 12, rue Venuste, Agde (34).
21 juin 1970	COUSANCES-AUX-FORGES (Meuse)	Festival de Musique organisé par « l'Etoile de Cousances ».	M. Marcel MAUR, Président - 6, rue du Moulin à Cousances-aux-Forges (55)
21 juin 1970	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique. 40ème anniversaire de la Fête des Fraises.	M. René Thiriet, vice-président 8, rue Général-Citbon, Woippy (57).
28 juin 1970	FOURAS-LES-BAINS (Ch.-Marit.)	Festival de musique organisé par « La Lyre Fourasine ».	M. Giraud, Président, 1er adjoint au Maire.
28 juin 1970	ARFEUILLES (Allier)	Festival de musique organisé à l'occasion du cinquantenaire de l'Union Musicale (patronage de la FMC).	M. Nebout Marcel, Président de l'Union Musicale, Arfeuilles.
28 juin 1970	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival international de musique.	Mme R. Cons, secrétaire, 52, rue de Gaulte, Hettange-Grande (57).
28 juin 1970	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival de musique.	M. E. Schott, président, 12, rue de la Liberté, Haute-Yutz (57).
28 juin 1970	METRICH (Moselle)	Festival de musique.	M. Fernand Nousse, président, route de Sierck, Koenigsmacker-Metrich (57).
4-5 juillet 1970	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique.	Avant-Garde Saint-Jean, en mairie.
5 juillet 1970	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique, Société Musicale Union.	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc-Distroff (Moselle).
5 juillet 1970	SURGERES (Charente-Maritime)	Festival de musique organisé par l'Harmonie et la Batterie-Fanfare.	M. Thébaud, Directeur de la Société.
19 juillet 1970	GARCHE (Moselle)	Festival de musique.	M. Gérard Gacher, 25, Grande-Rue, Garche par Thionville (57).
2 août 1970	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	4ème Festival international de musique, placé sous le patronage de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais.	Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord).
15 août 1970	LA NOUE-SAINTE-MARIE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival réservé aux sociétés de l'Ile-de-Ré.	M. Brullon Emile, Maire de La Couarde.

TROIS SIECLES DE MANDOLINE

(SUITE DE LA PAGE 6)

Les cordes simples amènent aussi son essor dans son développement technique, qui atteint déjà une certaine virtuosité et l'intérêt que donnent les compositeurs à la mandoline consiste sa première évolution marquante, aussi bien dans son emploi que dans ses possibilités révélées par ses adeptes. De même, la fabrication s'améliore et se répand dans toute l'Italie et ailleurs où ses mandolines passent les frontières avec les compositeurs étrangers emportant de leur voyage dans la Péninsule une impression favorable de ses ressources comme élément d'accompagnement, comme instrument d'orchestre ou comme instrument soliste.

Notons bien que le trémolo, la plus belle invention du jeu de la mandoline, n'existe pas encore. Le plectre, car il faut en parler puisqu'il est partie intégrante de l'Art de la mandoline, est lié étroitement à son développement. Le plectre, nous dit-on, est à l'origine d'écorce d'arbre taillé assez grossièrement puis ensuite, de bois de cerisier, de plume d'oie, d'os, d'écaillage et enfin de matière plastique.

Il serait donc intéressant de connaître l'évolution du plectre dans ses formes, ses dimensions, ses qualités, sa matière, pour l'histoire même de la mandoline.

(A SUIVRE)

1970 :

CENTENAIRE DE BEETHOVEN

à cette occasion, TRANSATOUR propose un voyage en Allemagne pour les sociétés de musique.

Programme sur demande à

TRANSATOUR S.C.T.T.V.

34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème

l'agence officielle de la Confédération Musicale de France
Egalement : voyages en Corse, Italie, Hollande et dans les provinces françaises.

VIENT

DE PARAÎTRE

Aux Editions Saint-Germain-des-Prés, 184, boulevard Saint-Germain, Paris-6ème : **Mouvement dans le Mouvement**, publication où se trouvent reproduites quarante couvertures de partitions du compositeur Paul Arma, dessinées ou gravées par quarante artistes contemporains.

Aux Editions Max Eschig, 48, rue de Rome, Paris-VIIIème, deux petites pièces pour ensemble de clarinettes si b de Jules Semler-Collery : a) **Quartetto** (pour 4 clarinettes) ; b) **Pièce récréative** (pour 5 clarinettes). Niveau du cours moyen.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles + T.V.A.

OFFRES D'EMPLOIS

■ L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musiciens clarinettes, saxos, trombone, basses, un emploi dans le bâtiment, l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89). Un poste de jardinier est vacant à la ville.

■ Harmonie 1ère div. 1ère section recherche trombones, clarinettes,

cors d'harmonie. Emplois offerts dans les professions de fraiseur et rectifieur P3. Logement assuré. Très bon salaire. Ecr. M. le président Union Musicale REVIN (Ardennes).

■ Recherchons musiciens dans les pupitres anches (saxo-clarinettes) et proposons emplois dans diverses branches. Ecr. au Journal avec précisions sur emplois demandés sous numéro 756.

Nie div. sup. recherche sous-chef, jouant petit cuivre et instr. à cordes, et pouvant enseigner le solfège à l'école municipale de musique. Ecr. en donnant références à M. CAENS, direct. de l'Harmonie, 10, rue de l'Alma (50) CHERBOURG.

Fanfare Municipale de CONTRES (Loir-et-Cher) rech. directeur pouvant assurer formation élèves. Emploi réservé à la Mairie. Ecr. à Mairie de CONTRES (41).

Batterie-Fanfare recherche chef de musique, pour début saison 1970. Convientrait à retraité militaire. Petit travail de comptabilité assuré. Ecr. à M. FOISELLE André, «Réveil Ruffécois», rue de l'Ordajet, 16-RUFFEC.

Harmonie recherche chef de musique qualifié pour assurer direction. Logement neuf assuré avec possibilité d'emploi. S'adresser au journal sous le numéro 757 qui transmettra.

La commune d'ÉPIEDS-EN-BEAUCE (Loiret) offre place garde-champêtre à musicien pouvant assurer la direction de la Fanfare. Logement assuré. S'adr. à M. le Maire, (5) ÉPIEDS-EN-BEAUCE.

DEMANDES D'EMPLOIS

33 ans, 1er Prix Cons. Nat. Sér. réf., grande expér. direct. Hie Fanf. Ecole enseign. cl. saxo et instr. à pistons, cherche emploi. Ecr. journ. sous numéro 758 qui transmettra.

DIVERS

Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

Pupitre de poche pour Harmonie et Fanfare, primé Concours Lépine, Paris. Mis déposé unique sur le Marché Européen, documents gratuits. Ets TAI-MIOT, (36) ARGENTON (Indre).

AVIS

La ville de CAYEUX-SUR-MER (80), station balnéaire et climatique, accueillera chaque dimanche du 21 juin au 6 septembre 1970 les sociétés musicales qui en feront la demande. Pour tous renseignements s'adresser à M. le Maire de CAYEUX-SUR-MER (Somme).

AVIS DE CONCOURS

La ville d'ANNECY (Haute-Savoie) organise un concours sur cyrcueves à ANNECY les 16 et 17 février 1970, pour le recrutement d'un directeur de l'Harmonie Municipale et des cours d'instruments à vent (sous-directeur du Conservatoire Municipal de Musique). Position: employé mensuel titulaire municipal, après un stage d'un an. Renseignements au secrétariat général, mairie d'ANNECY (74). Inscriptions closes le 7 février 1970.

COMMUNIQUÉ

«VACANCES MUSICALES» 1970

La FNACEM (Fédération Nationale d'Associations Culturelles d'Expansion Musicale) subventionnée par le ministère des Affaires Culturelles, nous fait part des séjours de «Vacances Musicales» qu'elle organise en France et à l'étranger pendant l'année 1970 :

Pâques : séjour ski et musique à Feydey-sur-Leysin (Suisse), enfants de 10 à 15 ans; Château-Chinon (Nièvre), 6 à 13 ans.

Été 70 : séjours pour enfants de 5 à 13 ans à Bréhal (Manche), au bord de la mer; Vauvenargues (Bouches-du-Rhône); Sospel (Alpes-Maritimes).

De 7 à 13 ans à Portbail (Manche), au bord de la mer; Ajaccio et Moltifao (Corse); Arics-sur-Tech (Pyrénées Orientales).

Séjours pour pré-adolescents en Angleterre; pour adolescents à Aix-en-Provence (pendant le Festival de Musique d'Aix); à Kalogria (Grèce), création théâtre et musicale, ainsi qu'un séjour pour adultes en Grèce dans le Pénopoles.

Pour toutes informations, écrire en joignant 0,80 F en timbres à la FNACEM «Vacances Musicales» 23, rue Asseline, Paris-14ème, tél. 734.02.72.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AISNE

La Sainte-Cécile à Terguler

Les musiciens ternois appartenant aux deux sociétés locales (Harmonie et Symphonie) ont été ensemble leur sainte patronne.

C'est par un beau soleil qu'ils ont effectué le traditionnel parcours dans une partie de la ville. Les présidents (MM. Bourdon et Fontaine) déposèrent ensuite une gerbe au pied du monument aux morts en présence du maire de Terguler. Puis ils se rendirent au cimetière, accompagnés d'une délégation de musiciens de la Symphonie.

M. Bourdon et M. Debarre (vice-président) s'inclinèrent devant les tombes de M. Lebon (président de la Lyre) et Fontaine (vice-président), avant de déposer une gerbe. Ils se rendirent alors au lieu du banquet qui groupa plus de 80 convives.

Les présidents eurent la joie d'accueillir M. Alliot, président de la Fédération des Sociétés musicales de l'Aisne, et M. Pichelin, secrétaire général.

M. Thirault, président artistique,

à notre grand regret, n'avait pu se rendre à l'invitation des présidents, l'Harmonie de Laon célébrant la Sainte-Cécile le même jour.

Au dessert, plusieurs discours ont été prononcés par M. Fontaine, président de l'Union Musicale; M. Bourdon, président de la Lyre; M. Loqueux, directeur des deux sociétés qui salua la présence de M. Lefebvre, directeur de l'Harmonie de Chauny, et de plusieurs musiciens chaunois.

M. Loqueux se félicita, ainsi que M. Lefebvre de l'entente amicale qui règne entre tous les musiciens.

Il dit notamment: «A quand le grand rassemblement des fidèles d'Entente».

Pris ensuite la parole, M. Pichelin, maire-adjoint, qui fit mention de la sympathie du conseil municipal en faveur des sociétés musicales, mais ne put que regretter que l'insuffisance des crédits dont il dispose, ne lui permette pas d'augmenter les subventions.

MM. Pichelin et Alliot terminèrent la série des discours en faisant l'apologie de la musique.

Et c'est dans la bonne humeur que les musiciens et leurs familles se séparèrent à l'issue d'une sauterie très animée.



président de la Fédération et M. Roger Vallet, secrétaire général s'étaient excusés... c'était bien la première fois que cela leur arrivait de manquer une manifestation fédérale.

MM. Maurice Fallienot et Jean Logé animèrent avec la compétence et le talent qu'on leur connaît cette journée commencée à 9 h. et terminée «à regret» par tous vers 18 h. Nous n'entrerons pas dans le détail des différents exposés, disons que c'est avec un intérêt évident que tous les auditeurs les suivirent; l'audition de «Suite Ballet» de Popy, ainsi que son étude détaillée (chaque participant avait le conducteur et en plus une feuille donnant toutes directives que M. Fallienot avait distribuées) clôturèrent cette réunion pédagogique en «beauté».

Félicitons vivement MM. Maurice Fallienot et Jean Logé qui une fois de plus ont su intéresser les quel-ques solitaires musiciens présents et qui venaient des sociétés suivantes: l'Harmonie l'Alerte de Troyes, l'Orphéon de Troyes, Fanfare de Villenaux, Harmonie SNCF de Romilly-sur-Seine de Chaumont, de Langres, Bar-sur-Aube, de Montigny-le-Roi, de Villesous-Laferté, de Bar-sur-Seine, de Saint-André-les-Vergers et la Fanfare municipale de Chalindrey. Signalons que l'Harmonie l'Alerte de Troyes et l'Harmonie de Langres étaient représentées chacune par une dizaine de musiciens ce qui représente un bel effort de propagande pour les journées pédagogiques au sein de ces sociétés.

La journée fut agrémentée d'un vin d'honneur offert par la municipalité chaumontaise représentée par M. Collé, maire-adjoint, qui dit tout le plaisir que la ville de Chaumont avait à recevoir les dirigeants de la Fédération musicale Aube - Haute-Marne qui félicita pour la réalisation de cette journée pédagogique. M. Marcel Demerlé, vice-président de la Fédération, au nom de M. Emile Logé, président, lui répondit en termes délicats, mettant l'accent sur l'ambiance excellente de ces journées et sur l'esprit dans lequel elles étaient organisées. Un repas amical pris sur place «égaya» cette journée que M. Gaston Fievez, chef de musique de l'Harmonie de Chaumont assisté des membres de son comité avait organisé au mieux ce dont tous les participants le remercièrent.

D. BORNOT.

AUBE ET HAUTE-MARNE

Nécrologie

C'est avec un sincère regret que nous avons appris le décès de Mme Veuve Louis Plardon le 19 décembre 1969, à l'Hôpital de Chaumont. Le nom de Louis Plardon est trop connu à la Fédération musicale Aube - Haute-Marne pour que nous rappellions ici l'ardent président qu'il fut et le souvenir profond qu'il a laissé. Ce que je tiens à dire, c'est que sa compagne a partagé totalement son inlassable activité et son dévouement à la cause musicale, que ce soit à la tête de la Fédération ou à l'Harmonie municipale de Chaumont; participant avec son mari à tout ce que la musique pouvait l'accaparer, elle ne cessa jamais de s'y intéresser, et cela jusqu'à sa mort. Combien de dirigeants sont-ils aussi secondés? Elle conserva toujours intact le souvenir de son cher défunt et à travers lui de tous les musiciens qu'ils avaient connus. Ce ne fut pourtant pas les épreuves qui l'épargneront; elle fit de longs séjours à l'hôpital, car sa santé était fort ébranlée; elle se cassa un bras, elle fut obligée de déménager deux fois... et ce qui la toucha le plus, ce fut l'isolement dans lequel elle se trouva. Malgré tout cela, il suffisait de lui parler de la Fédération, des Sociétés, pour qu'elle s'anime et que momentanément elle ne pense plus à ses souffrances et à ses ennuis.

A l'âge de 83 ans, Mme Louis Plardon nous a quittés, j'ai voulu par ces quelques lignes lui rendre hommage, ses obsèques ont eu lieu dans la plus grande simplicité, n'ayant voulu ni fleurs, ni couronnes, elle s'en est allée entourée de l'estime de tous ceux qui l'on connue.

D. BORNOT.

Journée Pédagogique

Le dimanche 14 décembre 1969, à Chaumont - Haute-Marne, la salle polyvalente du Foyer des jeunes travailleurs aimablement mise à la disposition de l'Harmonie de Chaumont par la municipalité servait de cadre à la quatrième journée pédagogique organisée par la Fédération musicale Aube - Haute-Marne. Sauf qu'il n'y a que trois fédérations régionales sur les 44 que compte la France à organiser de telles journées? L'on en déduira que l'Aube et la Haute-Marne n'ont pas hésité à tirer une traite sur

l'avenir; car n'en doutons pas les sociétés de demain ne tiendront qu'à la condition qu'elles soient synonymes de qualité. Aussi, à quoi «servent» ces journées pédagogiques? Non pas d'apprendre une des sciences musicales: Harmonie, orchestration, formes musicales, direction d'orchestre, pédagogie instrumentale; mais leur but est avant tout d'apporter aux participants des éléments sur la musique qu'ils ne connaissent pas encore, et surtout de leur ouvrir des horizons et des perspectives nouvelles qu'ils ne peuvent acquérir en se confinant dans leur société; aussi peut-on affirmer que c'est le désir de l'améliorer, mer que tous les musiciens qui y de s'élever, de sortir de la routine... ce sont toutes ces raisons qui font que ces journées obtiennent un succès croissant!

Si les routes verglacées et la grippe n'avaient cloûés chez eux bon nombre de musiciens, c'est plus de cent participants qui auraient été à Chaumont ce 14 décembre. Sur les cinq professeurs prévus, seuls MM. Maurice Fallienot et Jean Logé étaient présents. M. Emile Logé,

BOUCHES-DU-RHONE

Sainte Cécile aux Milles

Malgré le temps, notre société musicale a, le dimanche 23 novembre, célébré dignement et avec éclat la fête de la sainte patronne.

De 9 h. 30, musiciens, tambours et clairons se rassemblèrent en tenue impeccable au siège pour aller au cimetière où, après l'exécution de la «Marche Funèbre» de Chopin, les tombes des musiciens décédés furent tour à tour visitées et fleuries.

A 10 h. 30 était célébrée une messe solennelle où furent interprétés l'«Hymne à Vesta», de F. Andrieli, et le célèbre «Largo», de Haendel; le chanoine Charles Pradel prononça un sermon de circonstance.

Après la messe, et toujours sous la pluie, empêchant le défilé traditionnel, c'est par petits groupes que les musiciens se dirigèrent vers la salle des fêtes pour exécuter devant un auditoire fourni et con-

naisseur un magnifique concert. Aux côtés des Médomanes, on reconnaissait la présence de M. Ferréol, conseiller général; M. Granet, adjoint spécial local; et M. Mouttet, conseil municipal.

Le programme très éclectique présenté par le président Paul Camorin et dirigé par le chef Aimé Fouque, permis l'audition successive de: «Artaban», pas redoublé de J. Bernard avec clairons et cors de chasse, «Ouverture italienne», de Zéro, arrangement de A. Verbecqhe, «Sambre et Meuse», pas redoublé de Rauski, «Petite Mousmée», airs chinois de Daniel Brandon, «Les Dragons de Villars», fantaisie de Maillart, arrangement de A. Desbecq, baryton solo Ch. Pochon, trompette solo Alain Reynaud, «Le Beau Danube Bleu», valse de Strauss, arrangement R. Bourbon, «La Marche Lorraine», pas redoublé de Louis Ganne.

Des applaudissements nourris sa-

luerent ces exécutions qui furent suivies d'un apéritif d'honneur très amical servi par la Maison Michelli. Le banquet qui suivit, réunit dans une ambiance de franche camaraderie, 110 convives au Foyer familial millois.

Au dessert, 7 allocutions d'une haute portée morale furent prononcées. Tout d'abord le président Paul Camorin fit le bilan de l'activité de la société et complimenta les membres actifs, honoraires et bienfaiteurs pour leur vitalité. Il eut une pensée émue pour notre camarade Lucien Chaudon décédé il y a quelques mois à 45 ans. Envisageant la préparation de l'avenir de notre formation, il souligna le rôle inséparable et félicita pour leur mérite les dévoués instructeurs qui se dépensent sans compter pour l'éducation des jeunes musiciens MM. Louis Thierree pour le solfège, Edie Reynaud pour le clairon et Daniel Caratli pour le tambour. Il annonça ensuite l'ouverture sous la direction d'un professeur venant d'Aix-en-Provence, d'un cours de clarinette. En terminant, il adressa les remerciements aux camarades des villes voisines, Aix, Rognes, Saint-Cyprien, qui prêtent leur concours amical à nos manifestations harmoniques lors des concerts.

Ensuite, à tour MM. Paul Ferréol, Louis Granet, Fernand Granier, président de la Musique Municipale d'Aix, le chanoine Charles Pradel, Henry Tassé, président du Foyer familial Millois, et Aimé Fouque, notre chef, prirent la parole pour souligner le dévouement des dirigeants et éducateurs de notre société, les féliciter pour leurs résultats et constater qu'un grand nombre de jeunes côtoient les vétérans Olive, Simoni et Thais, pour le plus grand bien de l'avenir musical de notre ville, dont toutes les manifestations s'accompagnent de musique.

Des compliments furent aussi adressés à Mme Joséphine Ferrato, l'excellente cuisinière, qui venait de nous régaler, ainsi qu'au chef M. Fouque, pour le soin qu'il apporte aux exécutions de la formation.

M. Thierree, secrétaire et professeur de solfège, donna lecture du palmarès et procéda à la remise des 16 diplômes récompensant les lauréats des examens fédéraux de juin 1969. Deux d'entre eux, Guitou Robert et Desparoir Jacques se virent attribuer en sus 2 bonis de 50 F de la Caisse d'Épargne et une médaille du conseil général.

Il fut donné lecture de la lettre de M. Lombard, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, s'excusant, pour raison de santé, de ne pouvoir être présent à ces manifestations et représenter ainsi notre Fédération.

Nous devons aussi déplorer les absences, pour raison de santé, de nos présidents d'honneur, MM. Vera et Paulmyer, qui, après l'apéritif, s'étaient retirés.

Merci à tous ceux qui se devaient sans compter pour notre belle phalange et ne ménagent pas leur peine pour préparer un avenir qui s'annonce plein de promesses.

Le secrétaire et sous-chef, Louis THIERREE.

Harmonie des Cheminots S.N.C.F. de Marseille

Simplicité et caractère familial ont été les marques de la 41ème Sainte-Cécile qui a été célébrée le dimanche 30 novembre 1969.

Dès 9 h. du matin, une assistance de près de 300 adultes et enfants attendaient et applaudirent chaleureusement toutes les phases du déroulement de la cérémonie officielle.

Concert par la formation Harmonie, sous les directions de MM. V. Trémelat, sous-chef, et Clément Amalbert, directeur, et où furent excellentement exécutés: «La Marche Indienne» (Sellenick), «L'Ouverture de Poète et Paysan» (Suppé), «Rêve de valse», (O. Strauss) et «Arabian» (F. Esteloni).

Et par le groupe Jeune Musique — qui faisait ses débuts — sous la direction de M. H. Mordoff et qui rendit fort bien des transcriptions originales de: «Choral Arioso» (H. Paderewski), «Judea» (Gourli), «Le Drapeau de l'Europe» (Beethoven), «Le travail c'est la santé» (H. Salvador).

Cette dernière production a été d'autant plus appréciée par l'assistance que ce groupe est exclusivement composé d'enfants de 11 à 15 ans, dont la très grande majorité n'a que quelques mois d'initiation instrumentale et qu'il mêle accordéons et orgue aux divers instruments à vent.

Proclamation du palmarès des élèves 1968-69.

Examens fédéraux: Solfège 53 sur 60, reçus avec mention; Instruments 21 sur 25, avec mention.

Examens intérieurs (1ère année): Solfège 15 sur 16, reçus avec mention; Instrument 30 sur 32, avec mentions et remise des diplômes ou satisfecits avec un livre-souvenir à chacun.

Remise de distinctions aux musiciens: Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots, diplôme d'honneur, MM. Amendola Louis, Bonnet Emile, Chappé Edouard; médaille de bronze, MM. Priou Auguste, Trémelat Victor.

Étoile civique - Médaille d'argent, Julien Raymond.

Ministère des Affaires Culturelles M. DeCroix Gilbert.

Fédération musicale des Bouches-du-Rhône - Médaille de bronze, Mlle Guintha Josiane, pour 5 ans d'assiduité en formation à l'âge de 20 ans.

Confédération musicale de France - Médaille de bronze, MM. Gardet Gabriel; d'argent, Bonasso Gino, Gault-Prot Eugène, Gallinero Jean-Baptiste; de cuivre, Demogio Marcel, Clément Amalbert.

Allocutions fort pertinentes, d'animatrices de la société et des personnalités parmi lesquelles nous avons noté la présence de M. Rou-



Le défilé en ville... un ciel moussé et des rafales de vent...

A midi un repas amical réunissait au restaurant Chasseing les cadets de la société...

Au dessert, M. Abrassard profita de l'occasion qui lui était offerte, pour les féliciter des progrès qu'ils avaient réalisés...

M. Méry, en quelques mots, après avoir présenté les excuses de quelques personnalités, notamment de M. Dubat, président de l'Union des Sociétés Musicales de la Corée...

C'est tard dans la nuit, et dans une ambiance extraordinaire de chants et de rires que se termina cette belle journée.

TULLE

17 décembre 1969, salle de l'Eden-Théâtre-Cinéma, grand concert annuel de l'Harmonie des Enfants de Tulle...

PROGRAMME

PREMIERE PARTIE. — 1) Bon Accueil, allegro, Furgot; 2) Poète et Paysan, ouverture, Franz Von Suppé (saxophone solo M. Bucchery, trombone solo M. Abrassard); 3) A Tunis, fantaisie, J.-Ed. Barat (batterie solo M. Arlaud); 4) L'Arlesienne, suite d'orchestre, Bizet; 5) Prélude (saxophone solo M. Delmas); 6) Minuetto (flûtes solo M. Tressil et Bessières); 7) Carillon; 8) Rhythm Parade, John Darling (trompette solo M. Durand); 9) Marching Thro Georgia, Miller.

DEUXIEME PARTIE. — 7) Battering de l'Empire, par les tambours de l'Acetac (direction M. Bucchery); 8) Sérénade Variée, R. Clérissé (saxophone alto M. Denis Boucharne, élève des Enfants de Tulle); 9) Les Chemins de l'Amour, Francis Foulenc; Erlère (extrait de la Tosca), Puccini; Au Joyeux Tyrol (extrait de l'Auberger du Cheval Blanc), Benatzky (par Mme Christiane Dubat); 10) Valses pour piano à 4 mains, Brahms (MM. Paul Cluzéard et Bernard Arnold); 11) Concerto pour clarinette (K622), 1er mouvement, Mozart (M. Francis Romain, élève des Enfants de Tulle); 12) La chorale de l'Ecole normale de Tulle dans son répertoire, sous la direction de M. Marcel Durand.

ciétaires autour de M. Gautier, président, de MM. Georges Denizet et R. Duterne, vice-présidents, de MM. Edmond Denizet, directeur Jacques Moroy, sous-directeur, des Petites Sœurs des Pauvres, de M. Thomas, président d'honneur, se réunirent dans la salle des fêtes où un vin d'honneur fut servi...

M. Lallement, adjoint au maire, représentant M. Jean Taittinger; M. J. Falala, député; M. Robinet, M. Incatasciato, président du Comité des fêtes du quartier Jeanne-d'Arc, et M. A. Thouvenin, de la Fédération des Sociétés Musicales Champagne et Meuse.

M. Gautier donna le compte rendu de l'activité de sa société en 1969: 8 concerts et 14 sorties, MM. Incatasciato, Falala, Thouvenin et Lallement s'accordèrent pour féliciter tour à tour cette société pour son activité et son dévouement à la cause musicale.

De nombreuses distinctions et médailles furent remises, signalons en particulier que M. André Charpentier qui compte 45 années d'activité musicale s'est vu remettre les médailles de bronze et d'argent de la Confédération musicale de France. Pour terminer une aubade fut offerte aux pensionnaires des Petites Sœurs des Pauvres.

Le 30 novembre, à l'Aurèle Musicale SNCF, la Sainte Cécile fut célébrée en l'église Saint-Benoît. Sous la présidence de M. Jeanson et la direction de M. Claude Delisse, cette société exécuta de magnifiques pages musicales: Beethoven, Haendel, J.-S. Bach furent à l'honneur.

On remarquait les personnalités suivantes: M. Falala, député; M. Thouvenin, de la Fédération des Sociétés Musicales Champagne et Meuse; M. Portès, représentant l'Union artistique et intellectuelle des Cheminots Français. Un joyeux déjeuner réunit ensuite les membres, leurs familles et amis dans le cadre de la cantine SNCF.

Au dessert, MM. Jeanson et Portès rendirent hommage à ceux qui se dévouent sans compter pour assurer le bon fonctionnement de la Société, notamment MM. Claude Delisse, directeur; Pierre Delvarre, secrétaire, et Bourdeaux, animateur des cours de solfège.

Le 30 novembre 1969 ce fut le groupe Lyrique et Symphonique qui a célébré dignement sa patronne Sainte Cécile. Autour de M. O. Berteaux, président directeur; MM. Morel, président d'honneur; Legardeur et Teneur, vice-président d'honneur; Demally, sous-directeur. Cette formation musicale s'est rendue au lieu des tombes de M. Neveux, ancien vice-président. La messe qui suivit à Saint-Thomas vit son éclat rehaussé par l'exécution d'œuvres de Wagner, Mascagni et Albinoni.

M. R. Rault, adjoint au maire représentait M. Jean Taittinger, député maire de Reims. Un repas présidé par M. Falala, député, était servi « Au Bon Coin », rue Roger-Salengro.

M. Martin, directeur de l'Harmonie municipale de Reims, y assistait; la Fédération des Sociétés Musicales Champagne et Meuse était représentée par MM. Gilliam et Isselin, tous deux membres du Comité directeur de la Fédération et du groupe lyrique.

M. Berteaux retraça l'activité de la société en 1969 (10 concerts). Il remercia tous les membres du groupe: de lyrique et en particulier M. Doussot qui recut l'Étoile fédérale de la Fédération Champagne - Meuse.

Mme Halle se voyait remettre une médaille pour 20 ans d'activités musicales et chorales. M. Falala présenta les félicitations officielles de la ville de Reims aux musiciens du groupe lyrique et symphonique.

Le 7 décembre 1969, l'Union Chorale mixte de Reims (président, M. André Thouvenin, directrice Mlle E. Clément) s'est déplacée à Tinquaux pour célébrer en commun avec la chorale de l'église de Ste-Bernadette, la fête de la Sainte Cécile. Au cours de la messe dite par le père Victor, l'Union Chorale sous la direction de Mlle Clément assura une excellente partie musicale, l'ordinaire de la messe était chanté par la chorale de Sainte-Bernadette.

Les deux assemblées se réunirent pour interpréter l'« Ave Verun », de Mozart. Après la messe, le Comité directeur de l'Union Chorale accueillit à la salle des fêtes les personnalités présentes notamment MM. Roger Rault, adjoint au maire, représentant M. Jean Taittinger, député maire; Delabranche, adjoint au maire de Tinquaux, représentant Mme Faulette Billa; M. Guy D'Arment, secrétaire général de la Margerie de Tinquaux; M. Michel Bigotte, de la Fédération des Sociétés Musicales Champagne et Meuse; le père Victor, M. Cornet, M. Baudouin, directeur de la Chorale Sainte Bernadette, M. Gautier, président de l'Alliance Cérés.

Au cours de ce vin d'honneur, M. Touvenin rendit compte de l'activité de la société en 1969, il remercia les choristes pour les auditions données et se réjouit de la coopération des deux chorales.

MM. Rault, Delabranche et Michel Bigotte adressèrent tour à tour leurs félicitations et encouragements aux choristes.

La médaille d'honneur des Sociétés musicales et chorales décernée par le Ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles fut remise à: M. André Bigot, Mlle Elisabeth Clément, Ida Derksen, Mme Simone Jacquart, Mlle Geneviève Lemaitre, Mme Jacqueline Picot.

STENAY La Lyre Stenaysienne un grand complet (78 exécutants) fêta sa patronne, Sainte Cécile le 24 novembre 1969.

Comme chaque année les nombreux choisis par son directeur, M. Holdrinet ravirent les personnes présentes à la grand-messe.

A l'issue de la cérémonie, les musiciens offrirent quelques aubades dans la cité. Ils se retrouvèrent au « Café du Centre » où ils firent honneur avec leurs invités à l'excellent repas qui leur fut servi.

Outre le comité de la Lyre avec son président Roger Pierrot on remarqua M. H. Laforge, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales Champagne et Meuse et Mme: M. Madoux, vice-président du Conseil général de la Meuse; M. Guilot, maire; Gillet, inspecteur de l'enseignement primaire et Mme: M. Legrand, maire de Mouzay; M. George, commandant la brigade de gendarmerie et Mme; M. Lauriol, principal au lycée et Mme. Au dessert plusieurs discours furent prononcés: après quoi M. Roland Baudot et Pitollet reçurent les médailles bien méritées pour le dévouement à la musique populaire.

VERDUN C'est la date du 30 novembre 1969, que M. Kirikdjan, président de l'Harmonie municipale et son comité avaient choisis pour fêter la Sainte-Cécile. C'est un véritable concert spirituel que l'Harmonie municipale sous la baguette de son chef M. Libert fit entendre pendant la messe célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Le programme très divers se déroula comme suit: 1) « La marche des Ruines d'Athènes », de Beethoven; 2) Un Adagio extrait de la « Suite romanesque », de F.-P. Loup; 3) « L'Andante » de Raymond Kiam, jeune compositeur mosellan élève du maître P. Semler-Collery, frère de l'actuel président de la Confédération Musicale de France; 4) Le célèbre « Pars Angélus », de César Franck; 5) La batterie se joignit à l'harmonie pour exécuter en première audition la « Marche

Verdunoise » de Durand dédiée par le compositeur au président Kirikdjan.

A l'issue de cette messe on avait pris place autour du président M. Beauguitté, député maire, M. Schleiter, sénateur; le général Callet; M. Laforge, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales Champagne et Meuse et bien d'autres personnalités, un cortège se forma précédé par l'Harmonie, il se rendit au monument aux morts de Verdun pour y déposer une gerbe de fleurs.

Le nouveau drapeau de l'Harmonie municipale baptisé au cours de la messe a participé pour la première fois à cette pieuse démarche. Un excellent repas fut servi à l'Hôtel Bellevue.

Plusieurs personnalités prirent la parole: M. Kirikdjan fit le bilan de l'année 1969; M. Beauguitté, député-maire, remercia les musiciens qui apportent un éclat tout particulier aux cérémonies nombreuses qui ont lieu à Verdun par suite de son glorieux passé.

MM. Schleiter, sénateur, et Laforge, adressèrent leurs félicitations à M. Libert et aux musiciens pour la parfaite exécution des œuvres qu'ils avaient entendues pendant la messe.

Les décorations furent remises par M. Laforge aux membres de l'Harmonie municipale: MM. Malneray, 50 ans (Étoile fédérale); Eustache, 50 ans (Étoile fédérale); Colin, 50 ans (Confédération Musicale de France); Ramin, 25 ans (Médaille fédérale).

Pour terminer, M. Libert s'adressa à ses musiciens en des termes qui sont d'une excellente augure pour l'avenir de l'Harmonie municipale. M. Bigotte, président de la Fédération Champagne-Meuse serait désireux de recevoir les comptes-rendus des sociétés qui désiraient faire connaître à leurs sociétés sœurs comment s'est passée en 1969 cette cérémonie et fête de la Sainte-Cécile.

CHAMPAGNE ET MEUSE

STENAY

La Lyre Stenaysienne en deuil

La population et la Lyre Stenaysienne ont rendu un ultime hommage à M. Pietot Jean.

C'est en présence d'une foule nombreuse et recueillie que se dérouleront le mardi 14 octobre 1969, les obsèques de Jean Pietot, bassiste à la Lyre Stenaysienne, décédé subitement le dimanche 12 octobre 69, à l'issue du déplacement de la société à Longuyon.

Agé de 46 ans, ancien combattant, le défunt était employé à la société métallurgique. Une très forte dévotion de la Lyre tenu à accompagner en musique leur camarade regretté, sous la direction de M. Holdrinet, directeur; elle interpréta le Requiem.

Parmi l'assistance, on notait la présence de MM. Guilot, maire; les conseillers municipaux; le colonel Etienne, président de la section des anciens combattants; le capitaine Lebrun, président des médaillés militaires; Legrand, maire de Mouzay; Vincent, directeur de l'Harmonie de Raucourt.

Si M. l'abbé Jacques prononça une émouvante oraison funèbre, le sympathique président de la Lyre, M. Roger Pierrot, sut avec éloquence retracer la vie du défunt et dire en substance:

Notre sociétaire et ami M. Jean Pietot, méritait bien par sa vie trop courte, mais exemplaire, l'hommage public que la Lyre lui rend. Il naquit le 7 janvier 1923 à Deville (Ardennes); à 7 ans, il entra dans les rangs de l'harmonie municipale de cette ville. Ses parents s'étant installés ensuite à Nouzon, il entra dans les rangs de la société musicale de la localité. Il s'engageait en 1940 au 6ème RI à Saint-Nazaire, où il fut incorporé en qualité de trompette au corps d'armée. En 1949, l'entraînant en contact avec notre camarade qui, avec son père, prélaient alors leur concours à la Lyre. M. et Mme Pietot devaient alors devenir Stenaysiens et la Lyre acqut un éminent de haute valeur. Son caractère jovial lui avait attiré la sympathie de tous; il aimait à discuter avec les jeunes auxquels il prodiguait ses conseils éclairés. Pourquoi fallait-il qu'un destin implacable l'enlevât à notre amitié.

Mme, puissent les innombrables marques de sympathie qui vous sont témoignées, vous donner la force de supporter votre immense douleur. Au nom de la Lyre, je tiens à vous renouveler nos condoléances émues et tous affirmer que le souvenir de notre cher Jean restera à jamais gravé dans nos cœurs.

NÉCROLOGIE

Notre Fédération est en deuil, la musique populaire a perdu un de ses meilleurs serviteurs. Notre ami Fernand Bouche est décédé.

Le 29 décembre 1969 en l'église Notre-Dame à Epernay ont eu lieu les obsèques de M. Fernand Bouche.

Une assistance nombreuse était présente à cette cérémonie où les musiciens de la Société Philharmonique de Champagne et de la Fanfare des Tonneliers apportèrent leur concours et rendirent musicalement un dernier hommage à ce dévoué serviteur de la musique.

Parmi l'assistance on remarquait M. Menu, sénateur, maire d'Epernay; M. Stasi, député de la Marne; M. Bigotte, président de la Fédération des Sociétés Musicales de Champagne et Meuse; MM. Jean Heidezeck et J.-M. Ducellier, vice-président de la Société Philharmonique de Champagne; MM. Dricot, Rapencau et Grillat, membres du Comité artistique; M. Bot, directeur artistique et de nombreux membres du comité de cette société; M. Abel Melard, président de la Fanfare des Tonneliers; MM. René Phlipponat et Jean Jung, vice-présidents de cette société; M. Fournier René, directeur de la So-

ciété Philharmonique et de la Fanfare des Tonneliers. M. Thouvenin, président de l'Union Chorale mixte de Reims; M. Laforge, vice-président de la Fédération Musicale Champagne Meuse ainsi que les représentants de toutes les sociétés musicales d'Epernay et de la région, les représentants de nombreuses maisons de champagne et tous les amis du regretté disparu. Prenait la parole, M. Bigotte a rendu un dernier hommage à M. Fernand Bouche dont il a rappelé l'exceptionnel attachement à la musique qui lui valut près de trente distinctions honorifiques. M. Abel Médard, membre de la Société Philharmonique de Champagne et président de la Fanfare des Tonneliers évoqua aussi la carrière de M. Fernand Bouche. Il rappela en outre qu'il fut un des fondateurs en 1928 du Syndicat d'initiative d'Epernay où il fut président pendant de longues années et ce n'est pas là un de ses nombreux titres à la reconnaissance de ses concitoyens.

Il excusa M. Robert-Jean de Vogüe, président de la Société Philharmonique de Champagne qui aurait voulu être présent à cette cérémonie pour dire son immense gratitude à M. Fernand Bouche qui lui a apporté sur le plan professionnel comme sur le plan musical un dévouement sans limite, comme vice-président et administrateur général de cette formation musicale.

M. Fernand Bouche aimait également la Fanfare des Tonneliers dont il avait été un des fondateurs en 1908.

Il appartenait à tous les groupements musicaux de la région. Il faisait partie comme vice-président de la Fédération Musicale Champagne et Meuse dont il fut également le fondateur.

Au nom du CIVC de la Société Philharmonique de Champagne, de la Fanfare des Tonneliers, M. Médard présenta ses condoléances à la famille de M. Bouche.

M. Raymond Bigotte le fit au nom de la Confédération Musicale de France, de la Fédération des Sociétés Musicales Champagne et Meuse, de toutes les sociétés fédérées et des musiciens champenois.

Les comptes rendus adressés par nos sociétés fédérées nous ont permis d'établir les extraits qui suivent: MAIRNE - REIMS

Le 23 novembre, l'Espérance Neuvilleoise et le groupe des majorités « Les Paradis » ont célébré la Sainte Cécile en commençant par une messe à l'église Saint-Jean et un dépôt de gerbes au monument aux morts de la Neuvilleoise. Cette belle journée s'est poursuivie à la mairie par une assemblée générale à laquelle assistaient M. Calosso, maire; Mme Calosso, marraine des majorités; MM. Collinet, président de l'A.S.N.; Berger et Pottier, conseillers municipaux; M. Tellez, directeur d'école; et MM. René Mailard et Pierrot, présidents de l'Espérance et des Paradis. On reconnaissait également M. Biscarras, président du Foyer des Jeunes.

M. Mailard remit la médaille d'argent de la Confédération musicale de France à M. Antoine Pisanl, vice-président de l'Espérance, celle de bronze fut donnée à M. G. Defferrière, directeur de la Fanfare. Le président de l'Espérance remit ensuite à M. Pierrot le nouveau fanion des Paradis.

Félicitations à Mlles Louise Pisanl et Michèle Piongeron qui reçurent respectivement les bâtons de capitaine et lieutenant de la « Section majorités ».

Un vin d'honneur auquel participa M. Thouvenin de la Fédération des Sociétés musicales Champagne et Meuse, termina ces manifestations.

Le 23 novembre, l'Alliance Cérés fondée en 1897 a célébré la fête de Sainte Cécile par une messe dite par M. l'abbé Riés en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc. Après l'office, les so-



Antoine Courtois 8 RUE DE NANCY PARIS 10e NORD 77-85

ILE-DE-FRANCE

FÉDÉRATION

L'assemblée générale de la Fédération de l'Ile-de-France aura lieu le dimanche 22 février 1970, salle de la Sirène, 20 rue Dareau, Paris-14ème, métro Saint-Jacques.

L'ordre du jour, les convocations et les pouvoirs ont été envoyés par la poste à chaque société.

Colonel CHAROLLAIS, secrétaire général.

LA COURNEUVE

Une belle réussite: La reconstitution de l'harmonie

La ville de La Courneuve qui compte actuellement près de 45.000 habitants, possède un Conservatoire en pleine activité sous la direction de M. Meunier, assisté de professeurs de qualité. Par contre, il n'y avait plus de société musicale depuis plus de 10 ans, ce qui était bien regrettable pour une ville aussi importante, obligée de faire appel à des sociétés de l'extérieur pour les fêtes ou les manifestations officielles.

Or il y a un an, M. Dubrulle, excellent musicien a entrepris de faire renaître l'Harmonie. Ne ménageant ni son temps ni sa peine, il s'est accroché à cette tâche avec cœur et persévérance, ramenant d'abord à lui bon nombre d'anciens musiciens puis des jeunes. Aidé de deux de ses camarades (excellents musiciens eux aussi), MM. Presles et Marchetti, il a mené son action à bien en un temps record: moins d'un an.

Pourquoi cette belle réussite? Parce que là où il y a une âme ardente et ayant foi et confiance en nos sociétés d'amateurs, il y a

succès certain et M. Dubrulle est de ces âmes.

Devant une action aussi convainquante et spectaculaire, la municipalité a su dès le début saisir l'occasion qui lui permettait de retrouver une belle société musicale qui lui manquait tant.

C'est dans ces conditions que M. Vergne, maire adjoint, fut élu président de l'Harmonie. Grand défenseur de nos sociétés musicales, M. Vergne s'est penché lui aussi avec sollicitude sur le sort de l'Harmonie qui renaissait grâce à tant de dévouement.

Devant les premiers et beaux résultats obtenus, la municipalité n'a pas hésité à aider l'Harmonie; financièrement et ironiquement par une subvention sérieuse, la fourniture d'une tenue, la confection de pupitres, la fourniture de cartonniers, etc.

Remercions la municipalité de cette sollicitude. Quant à l'avenir de l'Harmonie, on peut affirmer qu'il est assuré pour les raisons importantes ci-après:

M. Meunier, directeur du Conservatoire et vice-président de l'Harmonie, a compris tout l'intérêt qu'il y avait à orienter bon nombre de ses élèves vers l'Harmonie.

Les meilleurs, bien sûr, seront poussés vers le Conservatoire National et deviendront des professionnels, mais les autres, les amateurs d'abord, nous, que deviendront-ils?

Au lieu d'être livrés à eux-mêmes à la fin du Conservatoire, ils resteront attachés à la société d'amateurs où ils auront trouvé de bons camarades et une source de saine distraction. Ainsi et c'est le grand nombre, ils ne seront pas perdus pour la musique et encore moins pour les sociétés d'amateurs.

Que M. Meunier et ses professeurs soient remerciés et félicités de leur heureuse décision.

Nous ne pouvons que souhaiter pareille réalisation partout où il existe une société musicale locale et un conservatoire ou une école de musique.

Félicitons la municipalité de La Courneuve en la personne de M. Vergne, M. Dubrulle, directeur de l'Harmonie et M. Meunier, directeur du Conservatoire pour la belle œuvre qu'ils viennent de réaliser.

Bravo La Courneuve, vous êtes sur la voie d'un bel avenir.

Colonel CHAROLLAIS, secrétaire général de la Fédération.

Harmonie de Rosny-sous-Bois

Le concert du dimanche 14 décembre, doré en matinée dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville, servait de cadre à la remise des diplômes et récompenses aux élèves de l'école de musique qui avaient satisfait aux examens fédéraux en 1969.

L'occasion était bonne de présenter tous ces jeunes musiciens à leurs parents et il avait été décidé de les faire jouer pour la première fois avec leurs aînés. Tous s'en sont très bien tirés.

Il est vrai que le programme spécialement composé comprenait de nombreux morceaux accessibles à tous les débutants :

Zamorá, marche espagnole (Andricu); La Plainte du Clocher (G. Bács); Deux Chorales, final des cantates 147 et 142 de J.-S. Bach; Suite Orientale, ballet de Popy; Berceuse de Jocelyn (Godard); Dansorama (Darling); My Fair Lady (F. Loewe).

Les auditeurs, les parents en particulier, lui firent un excellent accueil. Lors de la remise des diplômes à la fin du concert, M. Labouille, président de l'Harmonie, rappela que si une nouvelle génération de musiciens venait rejoindre la société, c'était grâce au travail considérable d'enseignement mené ces dernières années par le dynamique directeur, M. Texier, aidé par MM. Anceau, Poirez et Guiserix professeurs.

Il encouragea les jeunes à ne pas relâcher leurs efforts, pour que leur collaboration aux concerts devint permanente. En tous cas, il semble qu'une telle manifestation soit utile sur le plan pédagogique, doit être renouvelée.

B. P.

Le Club Musical des PTT son « Concert de Gala » et Sainte Cécile

Notre vivant et grand Club Musical des PTT parisien est une jeune société artistique de personnel fondée en 1965, au sein de notre ministère des PTT et qui a pour but de réunir les agents pratiquant la musique récréative : harmonie, batterie-fanfare, instruments à cordes et à pédales, etc., et d'une façon plus générale, de développer le goût de la musique parmi le personnel, nous dit une note d'information ministérielle le concernant. Il est également agréé par notre ministère de la Jeunesse et des Sports et comme association d'éducation populaire. Les enfants des agents PTT sont autorisés à y poursuivre leur éducation musicale, confiée à des maîtres réputés. La présence du club est assurée par M. M. Parizot, un haut et très aimable fonctionnaire des PTT, grand amateur de bonne musique. Il est secondé par M. Puyos, son dévoué et actif répétiteur. La direction artistique a été assurée par le commandant A. Dautricourt, le talentueux chef de musique militaire en retraite et qui dirige personnellement sa belle harmonie. La batterie-fanfare est animée par M. Vernier et son orchestre-variétés est placé sous la direction de M. Claude Davier, tous très sympathiques et maîtres consacrés en leur art.

Une école de danse des PTT, dirigée par Simone Ozane et une chorégraphie, instruite par Evyène Lefèvre, complètent ce grand ensemble artistique qu'est notre club musical des PTT de Paris. Et nous eûmes le grand plaisir et l'honneur d'être invités à venir assister auprès de M. Maurice Brun, le distingué représentant de notre grande CMP, au grand gala donné en la salle d'auditions des PTT de la rue Albert-Lippmann, ces 26 et 27 novembre derniers 1969 et en lequel nous entendîmes un fort beau programme. Celui-ci avait la grande particularité de présenter des œuvres consacrées en tous les genres : classiques, modernes, ou dites variétés et, pour la grande satisfaction de tous les auditeurs, nombreux jeunes ou anciens. Tous bien que toutes les formes étaient interprétées avec art. La 1ère partie de ce programme était assurée par l'Harmonie et sous la haute direction du commandant A. Dautricourt, son éminent chef. Elle débutait par l'exécution de la « Marche Consulaire à Maréchal » et pour honorer encore le bi-centenaire de Napoléon Ier. Puis vint le « Réve passé » de Krier, la célèbre chanson populaire chantée par un jeune du groupe lyrique PTT. Venait ensuite, le « Menuet pour flûte » de Bizet, remarquablement exécuté par une talentueuse flûtiste, Mlle Jeanine Kachekdjian. « La farandole de l'Alsacienne » fit ensuite, entendre ses joyeux accents. Mais ce qui constituait, à mon avis, le sommet artistique de ce programme de choix, ce fut l'interprétation d'une rapsodie africaine, « Les Heures Sénégalaises », du capitaine J. Avignon, notre camarade achèvement directeur du Conservatoire de Dakar. Ses rythmes, dynamiques, ses mélodies et thèmes africains, nostalgiques, développés et orchestrés avec art, furent chaleureusement applaudis. Un excellent trio de trombonistes, dans une œuvre de J. Helyer; le « Chant des Partisans », d'Anna Marly, dont l'arrangement et l'orchestration me furent confiés, dès sa parution, à Alger, par le général de Gaulle; « Le jour le plus long », de Paul Anka, et la belle « Marche de la 2ème DB », de Glowcz, terminèrent cette fort belle 1ère partie, écoutée avec ferveur. En 2ème partie, ce fut l'orchestre-variétés, dirigé et inspiré par Claude Davier, grand maître en son art, qui fut chargé d'animer le spectacle. Ses jeunes formations orchestrales, ses groupes divers, s'exprimant en des rythmiques joyeuses, accentuées par une percussion sonore, toujours musicale; un jeune et talentueux accordéoniste, Serge Pons; un intermède de chant, avec Jean Darris; un jazz New-Orléans; les guitares Hawaïennes, etc., etc., déchaînèrent l'enthousiasme des jeunes auditeurs et même des anciens. Leurs programmes étaient fort agréablement présentés par Mlle Danièle André et Nicole Cheaux. Citons encore un accueil en musique, fait au début de la soirée par un jeune pianiste virtuose, Maurice Delmas, et vous aurez une haute idée de ce fort beau gala qui honora nos ses animateurs, leurs chefs et leur cher président. Et le dimanche 7 décembre suivant, ce fut la traditionnelle fête de Sainte Cécile qui réunissait notre grand club PTT et pour honorer son anniversaire. Cette réunion-promenade se fit en cars, à Ozoir-la-Ferrière, en notre grande banlieue parisiennne. Une fraîche et blanche neige avait tenu à décorer le paysage. Notre cher président Parizot et les membres de son conseil d'administration y avaient invité des hautes personnalités des PTT et des notabilités musicales parisiennes à venir assister au déjeuner offert aux membres du club et à leurs familles. Ce déjeuner se fit au Pavillon Bleu. Un excellent menu y fut dégusté dans une ambiance cordiale très attachante. D'élogieuses paroles, de vives félicitations s'adressant aux membres exécutants, à leurs grands chefs, à leur sympathique président et à leur dévoué régisseur, y furent prononcées. De grands projets, concernant notre valeureux Club Musical PTT, y furent élaborés. Les chansons y firent entendre leurs joyeux accents, dans une ambiance musicale et très familière. Et ce fut le retour en cars dans une blanche neige qui fondait sous nos regards, qu'animait une vive et pénétrante émotion, provoquée par le chaleureux enchantement d'une musicale réunion.

Capitaine F. BOYER.

L'Harmonie Municipale de Colombes et Sainte Cécile

Toujours fidèle à une grande tradition, bien établie et respectée, l'Harmonie Municipale de Colombes, que dirige avec ferveur et avec talent, notre grand ami M. Jean Brouquères, honorait, ce samedi 6 décembre dernier, le souvenir-anniversaire de notre sainte patronne des musiciens, Sainte Cécile. A cet effet, les membres de notre belle phalange musicale s'étaient réunis autour d'une grande table symbolique et pour y sabler le champagne et y déguster un menu de choix. Cela se passa dans l'une des grandes et modernes salles des écoles de la Tour d'Auvergne, mises en service récemment et sises rue Robert-Schumann, à Colombes. Et j'y étais cordialement invité. La Tour d'Auvergne, mon grand ancien, Robert Schumann, le célèbre musicien, voilà deux bien grands noms pour l'ancien chef de musique du 46ème R.I. que je suis, soulignant en moi une bien grande émotion, musicale et militaire. Et notre vibrante et musicale Colombes nous unissait encore davantage, sous ses

charmantes ailes écailleuses. Cette cordiale et savoureuse dégustation culinaire préparée et réalisée avec art par nos grandes cuisines municipales, était placée sous la présidence de l'aimable et distingué maire de Colombes et conseiller général, M. Dominique Frelaud. Il était entouré par le cher président de notre harmonie M. Bazanté; par M. Jean Brouquères, son dynamique directeur, M. Fousard, son sous-chef et directeur du Conservatoire municipal de musique, un grand organisateur. Les hautes personnalités municipales et musicales de Colombes et de la région parisienne participaient à cette belle réunion. Nous n'étions pas étonnés et la joie d'y rencontrer notre bien cher maître Paul Le Tem, grand prix de Rome qui, pour des raisons de santé, n'avait pu se déplacer, et pour venir assumer, aux côtés de notre cher maître, une présidence musicale et morale, conséquence du grand intérêt qu'il porte à notre belle phalange municipale et à toute son activité musicale. Colombes aura bientôt, d'ailleurs, la satisfaction de voir ses efforts consacrés par l'attribution officielle des locaux de l'ancienne mairie, remis à neuf et pour y installer sa nouvelle et grande école de musique son Conservatoire municipal. Notons encore la présence, à cette belle et cordiale réunion écailleuse, de MM. Lorbet, directeur de la Fanfare municipale; Moret, directeur du Cercle Symphonique; Danset, directeur de la chorale de la Maison des Jeunes de Colombes.

Au dessert, une remise de médailles, décernées par notre grande Confédération Musicale de France et récompensant les années de présence, l'assiduité et le talent des récipiendaires, fut faite par notre cher maître en personne. Notre dévoué et grand directeur, M. Brouquères, y reçut la médaille de bronze, récompense de son grand talent et de ses quinze années de direction et de dévouement au service de notre belle phalange municipale. L'un de ses musiciens, M. Vallée, y reçut une médaille d'argent pour ses quarante-sept années de présence à son pupitre.

Puis, après les discours et les félicitations d'usage, les chants, les chansons et la gaité exécutèrent une souriante finale et, pour terminer cette familiale et musicale réunion écailleuse, dans le souvenir d'une douce et charmante régate, une inimmortelle et toujours bien vivante musicienne; notre Sainte Cécile.

Capitaine F. BOYER.

Sainte Cécile et le Maugein Club Sannoisien

Ce dimanche 23 de novembre dernier, notre si vivant Maugein-Club Sannoisien, la jeune et belle phalange d'accordéonistes de Sannois, que dirige toujours avec art et grand amour mon valeureux camarade bien connu, Abel Monestès, rendit son hommage traditionnel à notre vénérée Sainte Cécile, patronne des musiciens. A cet effet, après la grand-messe rituelle, dite en l'église de Sannois par M. le curé lui-même, nos jeunes musiciens et musiciennes et leur grand chef, se réunissaient en la mairie où une réception, suivie d'un vin d'honneur, leur étaient offerts par leur distingué et bien sympathique maire, M. le docteur A. Cancellier et par la municipalité de Sannois. De nombreux invités, parmi lesquels les figurants, participèrent à cette charmante et cordiale réunion. Nous y fûmes accueillis par M. le maire et Mme Cancellier, qu'enaurant Mme et M. Parmentier, honorable et dévoué président, et Mme Abel Monestès toujours souriante. Nous n'eûmes pas le plaisir d'y rencontrer Mme Henry Cordonnier, notre aimable secrétaire de la mairie, absente par devoir. Mais d'autres visages, bien affectionnés, nous offrirent la joie de leur présence. C'est, d'ailleurs, en cela que réside l'un des grands bienfaits de notre chère Sainte Cécile, qui réunit dans une même ferveur, les chers présents, leur rappelant le souvenir des non moins chers absents.

Le maître et vieil ami, Louis Lunnazzi, le compositeur et professeur d'accordéon parisien bien connu, était également auprès de nous. Pendant un cérémonial et une dégustation délicate d'usage, nous fûmes agréablement par une belle audition musicale qui nous faisait encore apprécier la belle tenue artistique de notre valeureux Maugein-Club, justifiant les chaleureuses félicitations et les amicales paroles qui furent prononcées par notre cher maire à son égard.

Après cette charmante réunion, l'on se rendit au Relais de la Vallée, sis à Eaubonne, et pour y déguster un excellent menu. Et là, dans une ambiance très cordiale et culinaire, musicale et littéraire, nous évoquâmes de nombreux souvenirs, heures bien réconfortantes pour les jours à venir. O vives et douces lumières, dues à Sainte Cécile, à ses musiciennes prières.

Je dois, cependant, avouer qu'une ombre vint assombrir, en mon cœur, les clartés chatoyantes de ce joyeux bonheur. En effet, l'heure des classiques d'usage étant venue et après les élogieuses et amicales paroles prononcées par M. le maire et par d'autres non moins éloquentes orateurs, après la remise d'un bel objet d'art, un vase en argent attribué à l'un de nos jeunes musiciens du Maugein-Club, et en récompense d'un acte de courage récemment accompli par lui, cette remise étant faite par M. le commissaire Chemin, une haute personnalité de Sannois; après cette remise, dis-je, Abel Monestès, prenant la parole, nous fit part de son désir de prendre sa retraite, et de confier la direction de son Maugein-Club à un jeune et nouveau directeur de son

PREMIER COURS MODERNE ACCELERE de la langue allemande USUELLE et PRATIQUE, par correspondance Stages de vacances (facultatifs), sans diplôme, sans limite d'âge, à l'UNIVERSITE DE VIENNE (Autriche), accessibles à TOUS. Documentation complète contre 5 timbres INSTITUT FRANCO-VIENNOIS 113, Rue Lafayette - 75-PARIS-X'

choix. Evidemment, les années passent, même au service de la musique. Et il faut bien envisager, un jour ou l'autre, la solution d'un abandon, malgré le cortège de regrets et de mélancolie qui l'accompagne. Mais cette décision prise, il nous reste quand même l'espoir, dans la lumière des souvenirs, d'un apaisant et reconfortant au revoir, notre grand et bien cher désir. Et nous souhaitons bien vivement que son honorable successeur saura maintenir une belle réputation artistique, acquise et très appréciée en notre belle cité sannoisienne, ainsi qu'en notre grande région parisienne. O Sainte Cécile, veuillez bien, demain, comme hier et aujourd'hui, nous ramener souventefois auprès de lui.

Capitaine F. BOYER.

Avenir Musical du Bourget Concert du 12 décembre 1969

L'Avenir Musical du Bourget ouvrait la saison 69-70 par un grand concert ce vendredi 12 décembre. Devant un public nombreux, réunissant les fidèles habitués mais aussi de nouveaux visages, jeunes pour la plupart, M. Jean Dardenne prenait ainsi ses fonctions de directeur permanent de l'Harmonie. Le programme était d'un éclectisme et d'une variété propres à sé-

duire les goûts les plus divers, qui réunissait Rossini et Gluck, Meyerbeer et Oscar Strauss, mais aussi Delmas et Darling. La cohésion de l'ensemble venait couronner un travail attentif et assidu: les traits périlleux de « La Pie voleuse » comme les rythmes américains de « Dansorama » frappèrent par leur perfection et leur mise en place. Une même aliance marquait l'intermède offert par deux solistes de premier rang, Patrick Allard, guitariste et J.-P. Tillous, flûtistes, dans des pages d'Albeniz et de Jacques Ibert.

L'Avenir Musical donnait ainsi un relief particulier à l'ouverture d'une saison qui s'annonce brillante et chargée. Sur la lancée de cette première manifestation devait avoir lieu quelques jours plus tard la traditionnelle messe de Sainte-Cécile qui donna aux musiciens l'occasion d'aborder un autre répertoire, celui de la musique religieuse moderne.

Parallèlement au développement d'une école de musique organisée cette année sur de nouvelles bases d'enseignement et de gestion et dont les classes ne cessent de se multiplier (bientôt s'ouvrira une classe de guitare); l'Harmonie du Bourget maintient ainsi dans notre ville la grande tradition de la musique populaire.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Assemblée générale des FIFRES ROANNAIS

Ce 9 novembre, salle des répétitions, les FIFRES ROANNAIS se sont réunis pour tenir leur assemblée générale. M. Montroussier (président honoraire), Dépy (vice-président honoraire), Thomas Alphonse (président actif), présidaient cette assemblée.

Le président Thomas ouvre la séance par la traditionnelle allocution de bienvenue et remercie les nombreux sociétaires qui sont venus assister à cette assemblée. Le trésorier Darbier présente le compte rendu financier et fait remarquer les finances saines de la société. Il est remercié pour la bonne tenue des comptes.

En l'absence du secrétaire Motte, excusé, c'est le secrétaire-adjoint Corré qui est chargé de présenter le rapport moral. Cette synthèse de l'année écoulée témoigne du dynamisme d'une société présente dans de nombreuses manifestations ou organisatrice de concours ou de soirées. C'est ainsi qu'elle participa à plusieurs reinales aux flambeaux, à des festivals comme celui du bi-centenaire d'Ajaccio, une sortie particulièrement réussie dont les sociétaires garderont longtemps un très bon souvenir.

Quant aux concours organisés par la société (beauté, pêche, boules), qui permettent aux sociétaires de se retrouver en famille, et à l'attribution du challenge Montroussier, dont notre président honoraire est le donateur, a été attribué pour la saison 69-70 à M. Henri Pellin.

Pour terminer ce compte rendu, M. Corré, au nom de la société, adresse ses remerciements à MM. Thomas Alphonse et Thomas Guy pour leur dévouement apporté notamment à la sortie d'Ajaccio, il félicite également tous ceux qui ont contribué au succès de ces deux souscriptions.

Après que furent adoptés ces deux rapports, il est procédé au renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration: six membres sont réélus, MM. H. Corré, M. Perrard, M. Puravel, A. Thomas, L. Hennin; deux nouveaux membres proposés à l'assemblée sont également élus, ce sont MM. Pierre Georges et André Besson. Réunis ensuite, les membres formèrent le bureau comme suit: président, Alphonse Thomas; vice-présidents, J. Mammessier et M. Puravel; secrétaire, P. Motte; secrétaire-adjoint, H. Corré; trésorier, J. Darbier; trésorier-adjoint, G. Thomas; membres, Edénwald, Mauge, Parcharidis, Perrard, Roche, Pellin, Barge, Hennin, Verne, Georges, Besson, Directeur, M. Roger Clair.

Brillante célébration de Ste Cécile de l'Harmonie de Roanne

Ce 14 décembre, malgré le froid qui sévissait et les méfaits de la grippe, beaucoup de musiciens s'étaient dépêchés pour honorer leur sainte patronne. Tous les sociétaires de l'Harmonie s'étaient donc rendez-vous à leur siège afin, dès 9 h. 45, de rejoindre en défilant l'asile des vieillards, pour y donner une aubade aux pensionnaires et procéder à une distribution de brioches. Après quelques instants de

réchauffement et un réconfort offert par la mère supérieure, les musiciens rejoignirent l'église Saint-Etienne où au cours de la messe de 11 h. 30, en présence d'un très nombreux public de fidèles et amis de la société, les 64 musiciens, sous la direction de M. André Déchelette, exécutèrent le programme suivant:

- 1) Adagio de la 3ème symphonie en ut mineur, de Saint-Saëns; 2) Complainte (extrait des chants populaires russes), de Liadow (saxo alto solo, M. René Dumontet); 3) Scènes pittoresques (Anzûs), de Massenet; 4) Andante de la 5ème Symphonie, de Beethoven.

M. Charles Labouré, président du Comité Roannais des Sociétés Musicales; M. Henneveu, président de la Philharmonie; M. Brun, secrétaire en chef de la sous-préfecture; M. Eugène Gruel, président de l'Harmonie et Mme M. Dechaud, vice-président, honoraire de leurs présences au concert, au cours duquel l'abbé Barillet, sut trouver les paroles de bienvenue envers les musiciens et leurs dirigeants.

A 13 h., chacun rejoignit ses salons de l'Hôtel de l'Ancre, pour savourer le délicieux repas qu'appréciaient 80 convives (beaucoup d'invités et musiciens couvant la grippe avaient rejoint leur chez soi en maudissant ce fléau leur empêchant de finir agréablement cette journée). A la table d'honneur autour du président M. Gruel, on notait la présence de M. Brun, représentant M. le sous-préfet; M. Cornillon, 1er adjoint, représentant M. le maire de Roanne; Maître Duheuil, président d'honneur; M. Deschodt, vice-président; M. Directeur, directeur; M. Patin (91 ans), doyen de la société; M. Garargon, directeur de la Fanfare de Roanne.

Au dessert, M. Gruel eut l'agréable mission de remercier les personnalités présentes, en présentant les excuses des absents dont M. Rouchon, président de la Fédération Musicale de la Loire et Haute-Loire; de M. Ronzier, président d'honneur (grippé); de M. Charles Iavoisey, vice-président (grippé); de M. Guinzand, vice-président (deuil récent); de M. Guichard, président de la Fanfare (grippé), etc. En quelques mots, le président retraça l'activité de l'année écoulée dont le concours de Bourg-en-Bresse, et l'inoubliable voyage de Rüdlingen (Allemagne) et la réception à Roanne de nos amis allemands; ces deux rencontres resserrent les liens d'amitié des deux villes jumelles. Il remercia tous ceux qui ont en mains la direction active et administrative de la société. Le chef M. André Déchelette, prenant la parole, félicita les musiciens pour l'exécution du matin; il traça en quelques mots les futures manifestations de l'Harmonie en demandant à tous les membres de continuer à assister régulièrement aux répétitions, chacun devant y trouver des bons moments de camaraderie, se retrouver dans la présence de M. Garargon, directeur de la fanfare et avec qui l'Harmonie entretient les plus cordiales relations. M. Déchelette termina en réitérant la grâce et son cher André Laperdury pour ses nombreuses et excellentes présences. Maître Duheuil, toujours heureux d'assister au Sainte-Cécile de l'Harmonie, retraça en quelques lignes la vie de la société qui, il y a quelque 40 années, comptait un

Advertisement for PHONELO FIBROCIMENT TRIEL (78-Yvelines) PARIS (17e) 3, rue Villaret-de-Joyeuse

TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318 m.)

BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY

(Tous les 15 jours, le dimanche, de 14 h. 30 à 14 h. 50)

MOIS DE FEVRIER

8 FEVRIER :

Les Deux Commères, polka pour 2 cornets (solistes : Albert Calvysrac, Albert Philibert)...

22 FEVRIER :

Joli Minou, polka pour petite flûte, A. Rivol; Pyrénéenne, schottisch, F.-P. Loup...

effectif de 130 sociétaires. Les vis-situdes de la vie actuelle ont éclairci l'effectif mais il félicite tous ceux qui restent fidèles à la musique populaire...

s'avère positif et souhaite pour 1970 de nouveaux succès.

M. Chauvet, représentant de la municipalité, souligna avec force tout ce que représente la Lyre pour porter haut et loin le rayonnement de notre cité...

Le chef Mouret devait clore les discours en applaudissant les jeunes, relève indispensable, pour poursuivre cette grande et noble tâche...

Ce fut ensuite la danse où chacun s'en donna à cœur joie, danses anciennes, polkas, valse, tangos, jivas, etc., se succédèrent...

Médaille de la Fédération Loire et Haute-Loire (15 années), Cachet Gérard; médaille du gouvernement (20 années), Diat Louis...

Puis les diplômés et prix furent remis aux élèves de l'Harmonie (concours de la Fédération)...

Le secrétaire adjoint délégué à la presse, FOLIOT Jean.

MIDI

La Lyre Beaucairoise fête son 60ème anniversaire et la Sainte-Cécile

Dans le cadre des activités de la Lyre Beaucairoise, la traditionnelle soirée de la Sainte-Cécile...

La salle du Casino était copieusement garnie car, sur l'initiative du président Vincent, du chef Mouret et de leurs dévoués collaborateurs...

Une mention spéciale pour le jeune Bonnefoy qui prenant à son tour la baguette, se montra digne de son maître...

La célèbre marche Vive la Piste, a obtenu un très gros succès, l'Ouverture d'Erment, les Marches Napoléoniennes...

Le dimanche suivant ce fut la journée consacrée au banquet; à l'apéritif, eut lieu la remise des décorations...

A l'heure des toasts, M. Vincent, président, félicita les médaillés...

NORMANDIE

BAYEUX

Sous la direction de M. Baudot, voici les programmes présentés à l'occasion de la Sainte-Cécile par les deux sociétés musicales locales...

La Musique Municipale: Entrée, « Marche solennelle » de A. Baudot; « English Suite », de C. Grundman...

CAEN

La Sainte-Cécile a été célébrée par l'Harmonie La Fraternelle de Caen, tout d'abord le 22 novembre 1969 par un concert de gala donné au théâtre municipal...

Le nouveau directeur André Bellis, professeur au Conservatoire de Caen avait mis au programme des œuvres dignes du rang qu'occupe la célèbre harmonie caennaise...

Deux autres grands compositeurs français étaient également au programme: Edouard Lalo avec la « Rhapsodie Norvégienne »...

Afin d'apporter une note moderne à ce concert, André Bellis avait mis au programme en seconde partie une très jolie sélection de mélodies du célèbre film « West Side Story »...

Trombones de Jack Helyer. Les « Joyeux trombones » de « La Fraternelle » sont à complimenter pour leur virtuosité.

En vedettes de ce concert de gala « La Fraternelle » a présenté deux grands artistes lyriques: Huguette Boulangeot, soprano léger, que l'on entend dans les émissions lyriques de l'ORTF...

Ces deux artistes ont enchanté les auditeurs par leurs belles voix et l'art raffiné avec lequel ils interprètent les mélodies et les « opéras comiques »...

Le lendemain, dimanche 23 novembre, une foule importante se pressait dans la nef de l'église Sainte-Cécile pour la messe de Sainte-Cécile au cours de laquelle « La Fraternelle » a joué les œuvres suivantes: « Marche Hongroise » de Berlioz...

Le banquet se tenait à Lion-sur-Mer dans la salle Trianon, mise à la disposition par la municipalité de cette ville. Le président L.-Ch. Barthélémy recevait MM. Dichira, sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de région...

A l'issue de l'excellent repas, le président remercia les personnalités présentes de leur soutien, félicita le directeur et les musiciens de leur travail soutenu au cours de l'année...

Médaille de bronze de la Fédération de Normandie: Mme Jeannine Canelan, MM. Bruno Canelan, Jacques Mathieu.

Médaille de vétérans de la Confédération Musicale de France (plus de 50 ans de présence à la société): MM. Delphin Morel, Paul Maiberbe, Edmond Lemercier, Marcel Lance.

Des félicitations furent adressées à M. Pierre Dutot, reçu premier nommé au Conservatoire Supérieur de Paris, classe de trompette de M. Vaillant...

Cette sainte Cécile 1969 qui est la 85ème de « La Fraternelle » se termina dans la joie et la danse jusqu'à une heure avancée de la soirée.

FALAISE

La Musique municipale, complètement renouée grâce à l'expertise direction de M. Bouet, ex-chef de musique capitaine, vient de donner, à l'occasion de Sainte-Cécile, deux remarquables auditions...

Puis sous la fine baguette de l'ancien capitaine, doublé d'un érudit présentateur, nous avons été enchantés de la remarquable exécution des délicates pièces de l'éclectique programme: « La Finta Giardiniera » de Mozart...

Pour son premier concert de la saison, l'Orchestre Symphonique, sous la direction de M. Muckensturm, s'était assuré, pour la seconde fois, le prestigieux concours du Maître Pierre Sanean...



La vérification et l'essayage des instruments avant l'essai définitif par un professeur du Conservatoire justifient bien la devise COUESNON: « En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... la perfection c'est COUESNON ». 31 rue du Maroc Paris 19° Tél. 206-69-80

Enchantement du public nombreux malgré l'inclémence du temps parmi lequel le Dr German, conseiller général, maire de Falaise, ses adjoints, des conseillers municipaux et sympathisants...

M. Anne qui, humoristiquement, dit qu'il ne lui appartenait pas de conclure remercia la musique de l'avoir invité à cette belle journée; il excusa Mme Anne, souffrante, restée à Lisieux avec ses regrets...

Se tournant enfin vers M. le maire, il souhaita que l'on puisse, dans le budget de 1970, inscrire un petit crédit pour permettre à la musique de participer au concours de Cabourg le 21 juin prochain...

LISIEUX

Pour son premier concert de la saison, l'Orchestre Symphonique, sous la direction de M. Muckensturm, s'était assuré, pour la seconde fois, le prestigieux concours du Maître Pierre Sanean...

Devant une salle bien garnie, Pierre Sanean, « poète du slavien », a grandiosément interprété le « 3ème

Concerto en Ut mineur » pour piano et orchestre, de Beethoven. Ce concerto est traditionnellement considéré comme l'un des « trois grands » des cinq qui ont été officiellement transmis par le Maître de Bonn...

Avant de quitter la scène, Pierre Sanean tint à associer dans les applaudissements à son adresse le « maestro » à la baguette précise et tous les musiciens qui ont été véritablement à la hauteur de leur tâche.

Avant cette apothéose, l'Orchestre a remarquablement « enlevé » l'alerte petite « Ouverture des Noces de Figaro », de Mozart, joyeux presto du commencement à la fin, extrait de la pétillante partition pleine de joie spontanée...

A l'entracte, le docteur Devaux, président de l'Orchestre, après avoir salué le docteur Bisson, député-maire; Mgr Durand, et les personnalités présentes...

Nous avons été privés de l'habituelle et judicieuse présentation des œuvres par M. Anne, ce dernier ayant dû passer près de Mme Anne, sous d'un habit malaisé quelques instants avant de partir pour le concert.

secrétaire général: M. Rousseau, secrétaire départemental.

LES DISCOURS

Quant sonna l'heure des discours, M. Dargent, président de l'Union Musicale prit le premier la parole. après avoir présenté quelques excuses, il eut une pensée délicate pour les fondateurs de la société, les disparus d'abord, et ceux qui restent assis, un bel exemple pour les jeunes musiciens; il rendit hommage à tous les musiciens et plus particulièrement à M. Roger Courtat, directeur de l'Union Musicale; M. Roger Guillot, directeur de l'école de musique; MM. Bondeux et Gauthier, responsables de l'éducation des clairons et tambours, avec une mention particulière pour Jean-Claude Nouvellet qui a obtenu un premier prix du Conservatoire de Tours.

M. Chavigny, vice-président de la FMOB, jeta un regard en arrière, qui témoignait de tout ce qui a été fait malgré les difficultés, il y associa les disparus, en ajoutant que l'héritage se perpétue de génération en génération, le flambeau se transmet, l'Union musicale continue, ses pionniers sont à l'honneur de l'art populaire.

M. Gignaud, conseiller général dit tout le plaisir qu'il éprouvait à assister chaque année à ces agapes traditionnelles, il rendit hommage aux musiciens, directeurs et dirigeants, il souligna l'effort accompli sur sa demande, par le conseil général, et assura MM. Chavigny et Cimetière qu'il soutiendrait toutes les demandes qui lui seraient formulées.

Dans son allocution, M. Thyraud, maire, souhaita un bon anniversaire à l'Union Musicale, une grande dame, toujours jeune, en insistant à poursuivre la voie qui conduit au centenaire, il félicita les directeurs, et s'adressa aux musiciens pour dire: Vous constituez les branches d'un arbre qui se porte bien avec de jeunes souches, ce qui est réconfortant pour l'avenir; M. le maire salua les personnalités et la FMOB, et le dernier mot fut à l'adresse des membres du bureau de la société, et en particulier à M. Roger Dargent, président, auquel il offrit la médaille d'honneur de la ville.

LES MUSICIENS A L'HONNEUR

En cette journée empreinte d'une joyeuse ambiance, et d'un parfait esprit de camaraderie, 10 musiciens furent à l'honneur.

Récompenses décernées par la FM OB:

MM. Fouré Gérard et Vacher Roger, diplômé et médaillé pour vingt années de service; M. Chaufour René, diplômé et étoile fédérale, plus de cinquante années.

Par la CMF:

M. Girard Marc, diplômé et médaillé, 30 années; MM. Burange Robert et Conin René, diplômé et médaillé, 40 années; MM. Barbeillon Jean, Courtat Gérard, Raguet Jean et Pesson Albert, diplômé et médaillé doré pour cinquante années de service.

A tous ces récipiendaires, nous sommes heureux d'adresser nos vifs compliments.

PITHIVIERS

Les membres de la Fanfare de Pithiviers se réunirent à l'église Saint-Salomon Saint-Grégoire pour honorer Sainte-Cécile.

Sous la direction de M. Jean Capoulade, ils interprétèrent «Allegro de la Sonate» de Haendel, «Pie Jesu» de Stradella et «Marche Hongroise» de Berlioz.

PUISEAUX

Le dimanche 23 novembre, l'Harmonie municipale a fêté Sainte-Cécile.

A 11 h., dans la cour de la mairie, un banquet offert par la municipalité fut remis au chef de l'Harmonie. Des diplômes et médailles de la CMF et de la FMOB furent remis à tous les anciens musiciens.

Puis l'Harmonie donna un concert sous la baguette de M. Hannequin, directeur. Il fut permis d'entendre successivement «Saint-Cyr» avec batterie, d'Alazar, le «Rocher fantôme», ouverture de Poppy; «L'Écho de la Rochette», de Wael; «Les Saltimbanques», de Canno; les «Batteries de l'Empire», par l'ensemble des tambours, sous la direction de M. Berthier, et «La fille du régiment», de Bizet, tambour major M. André.

Au cours du concert les élèves des cours de musique reçurent les diplômes des examens FMOB.

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Les musiciens, tambours et clairons ont fêté Sainte-Cécile le 23 novembre. Les fidèles prirent successivement, au cours de l'office, entendre le programme musical suivant: à l'entrée, «La Marche des Dragons de Noailles» et à la sortie, «Kellermann» avec trompette. Au cours de la messe «L'air d'Orphée» de Gluck, flûtes soli Mlle Françoise Petit, MM. Michel Meret et Alain Moutié, puis l'andante de «Concerto de cor» de Mozart, soliste J.-P. Moutié et «Canon» de Pachelbel.

OUZOUER-LE-MARCHE

La Fanfare d'Ouzouer-le-Marché a honoré Sainte-Cécile par un concert offert à la salle des fêtes avec le programme suivant: «Marche de Radetzky» de Johann Strauss, «Fantaisie sur l'opéraette Véronique» de Messager, «Myrtho» polka pour cornet à piston de A.-S. Petit, «Ouverture de Tamara» de Rossini, «La Dame de Pique» de Suppé, «L'encume» polka de J. Farlow, «Les Patineurs» valse de Waldteufel.

Au cours de la manifestation, une audition musicale par les jeunes ayant passé les examens FMOB, une

audition par le quatuor de saxophones de la fanfare et une remise de diplômes et récompenses aux lauréats des examens.

VITRY-AUX-LOGES

A la messe en musique, la société musicale exécuta successivement: «Marche religieuse» d'Alceste de Gluck, «Sarabande» de Haendel, «Le Sanctuaire» andante de Meillouchaud, «Communium» de Steillon, et «Marche des ruines d'Athènes» de Beethoven.

ORLEANS

Sainte-Cécile a été fêtée le 23 novembre par la Musique Municipale d'Orléans.

La messe en musique, célébrée en la cathédrale Sainte-Croix, fut l'occasion d'un programme de choix exécuté sous la direction de M. Michel Proust: «Érêlude et Fugue» en mi bémol majeur de J.-S. Bach, «Judex» extrait de «Mors et Vita» de Ch. Gounod, «Cortège et Litanie» de Marcel Dupré, «Offertoire» de Désiré Darmente, «Évangile» extrait des fanfares liturgiques de H. Tomasi, trombone solo Christian Beziou, «La grande porte de Kiev» extrait des tableaux d'une exposition de Mousorgsky-Ravel.

BAZOCHE-LES-GALLERANDES

Le 30 novembre, la fanfare de Bazoches a célébré Sainte-Cécile en interprétant un programme musical au cours de la messe paroissiale. M. Henri Niveau, fêtant sa cinquantième Sainte-Cécile, dirigea l'exécution de ce programme: d'abord «La Marche Pontificale» de Gounod, puis «Sanctus Cécilia», à l'offertoire «Ave Maria» de Gounod, à l'élevation la sonnerie «Aux Champs», suivie par une sonate pour flûte de J.-S. Bach interprétée par Mlle Latelize et accompagnée à la clarinette par M. Willmet. Pendant la communion un mélodieux choral de J.-S. Bach.

ST-DENIS-DE-L'HOTEL

Dans une ambiance remarquable, la fanfare de Saint-Denis-de-l'Hotel commença le samedi soir 29 novembre les réjouissances dédiées à Sainte-Cécile par un concert donné à la salle des fêtes.

Le public applaudit le programme suivant:

«La Revanche» pas redoublé de Paul Marthe, «Ouverture des Noces de Figaro» de Mozart, «Les Trois Vaises» de Oscar Strauss, par les jeunes musiciens, «Ma toute première» et «Joyeux Murmure» de O. Filsfils, «La Vie Parisienne» de J. Offenbach, «Hans le joueur de flûte» de Louis Ganne et «Beer Barrel Polka» de Bylew Brown.

Le dimanche matin la société défila dans les rues de Saint-Denis-de-l'Hotel et Jargeau avant de se retrouver au banquet traditionnel présidé par M. Bardot, maire de Saint-Denis, et M. Degraeve, conseiller général, maire de Jargeau et vice-président de l'Union Musicale.

VENDOME

A l'occasion du 11 novembre, l'Harmonie municipale de Vendôme a donné un concert au palais des fêtes.

Sous la direction précise et avisée de leur chef, M. Mounier, les musiciens de l'Harmonie interprétèrent successivement:

«L'Hymne de l'Infanterie de Marine» de Cappé, l'ouverture «d'Égmont» de Beethoven, la «Symphonie Inc.» de Gossec, puis M. Mounier procéda à la remise des diplômes et récompenses aux élèves lauréats des examens de la Fédération musicale. Après l'entracte le «Joyeux Trompette» d'Alazar, «Scherzo» de Zichrey et Mias, «Michèle Josée» une valse de concert de Delbecq, la «Marche du Sacre de Napoléon Ier» de Lesueur, puis «Louis XIV» de Milot avec les clairons et trompettes, suivie de «La Madelon» et «La Marsillaise».

OOO

L'Harmonie Municipale a honoré Sainte-Cécile et fête en même temps le 90ème anniversaire de sa fondation.

Sous la baguette de son directeur, M. Emile Mounier, la société a interprété en l'église de la Trinité: «La Marche du Sacre de Napoléon Ier», «Entracte de la Colombe», l'adagio de la «Sonate Pastorale» et la «Marche du Tannhäuser».

Au cours de l'office, l'archiprêtre a exalté les mérites de la pratique musicale. L'Harmonie qui nait ainsi exalte de la part des musiciens une discipline, ce que chaque individu devrait faire dans la vie.

Avant le banquet traditionnel, MM. Laugier, sous-préfet et Yvon, maire, conseiller général, prirent la parole pour remercier M. Mounier du travail musical effectué à Vendôme, en souhaitant pour terminer que les nations, à l'exemple de la société musicale, forment une harmonie parfaite pour le bonheur de tous les peuples.

SAINT-AMAND MONTROND

La Sainte-Cécile à l'Union Musicale

Fidèle à la tradition, l'Union musicale a fêté Sainte-Cécile le dimanche 23 novembre, avec le faste habituel. C'est-à-dire qu'à 9 h., les musiciens participèrent à la messe célébrée dans la grande paroisse par Mgr Villepélet, ancien évêque de Nantes, interprétant au cours de cet office la «Marche pontificale» et «Judex» de Gounod, ainsi que l'«Hymne des Prêtresses» (extrait de l'Épiphonie en Tauride) de Gluck; tandis qu'à l'orgue, Mlle Renon, fille de notre ami membre du bureau de la FMOB joua le 1er prélude liturgique de G. Litaize et le «Prélude en ut majeur» de J.-S. Bach. Ce fut une très belle céré-

monie en présence d'une assistance nombreuse, et au cours de laquelle M. le doyen rappelait les mérites de la sainte et félicitait les musiciens de leur fidélité.

Après la messe, l'UM accompagnée de son président et des principaux membres de la commission administrative, défilait en ville et en musique jusqu'à la «Rotonde» où un apéritif fut servi. Les musiciens et leurs familles se retrouvèrent ensuite au «Concorde» où un excellent menu était servi. A la table d'honneur, nous retrouvons M. le sous-préfet, MM. Duron, conseiller général, maire et président de la société; Aucouturier, maire-adjoint et vice-président; Ianzl, également vice-président; le directeur, M. Legeay et son adjoint M. Tournier, et plusieurs membres de la commission administrative. Au dessert, le président prononça une courte allocution apportant aux musiciens des paroles d'encouragement et rappelant que l'Union aurait à fêter l'an prochain son cinquantième. Puis on remettait huit décorations à des exécutants chevronnés.

A 17 h. 30, l'UM achevait cette belle journée de Sainte-Cécile par un concert donné salle des fêtes de l'hôtel de ville devant une belle assistance. Sous la direction de M. Legeay, le programme suivant fut exécuté de façon magistrale: «Marche pontificale» de Gounod; «Prélude et Ballet du Cid» de Massenet; «Les Amourettes», célèbre valse de Chungli; «Pôte bohème» (extrait des Scènes Pittoresques) de Massenet et une farandole basque «Fandango d'Ainhoa» de Razigade.

Une fois de plus, l'UM a bien servi la musique!

CULAN

L'Union musicale de Culan a fêté Sainte-Cécile en commençant par une grande messe où les musiciens interprétèrent «Adoration», «Enchantement d'un soir», «Hymne à la Nuit», «Alceste» et à la sortie la «Marche des Aviateurs».

A la sortie, un cortège se forma pour se rendre au monument aux morts où M. Simonet, directeur, déposa une gerbe. Puis toujours en défilé, la société se rendit au banquet traditionnel présidé par M. Laventure, maire de Culan.

BOURGES

Une grande foule était présente dans la primatiale Saint-Etienne pour entendre le programme musical réalisé par la Musique municipale et la maîtrise.

Dans ce programme, sous la direction de M. Bouzlat, il fut remarqué l'«Adagio du premier concerto pour clarinette» de Weber. Il fut remarqué la parfaite et étroite union des trompettes et de la maîtrise, sous la direction de M. l'abbé Langeron dans «l'Alleluia» de Jehan Ravart et «Saint le Seigneur» de Roucarol. Le maître Pagenel, aux grandes orgues, démontra sa puissance d'interprétation dans les deux pièces majeures «Dialogue sur les grands jeux» de Pierre du Mage. Mlle Riberolle donna la mesure de son talent dans une merveilleuse interprétation de «l'Ave Maria» de Gounod.

Concert digne des précédentes années grâce à un programme équilibré et à un immense travail d'équipe.

LE CHATELET

La Société Philharmonique s'est rendue à la messe célébrée par M. l'abbé Salmon. Au cours de la cérémonie, dédiée à Sainte-Cécile, les musiciens interprétèrent les 1er, 3ème, 4ème et 5ème numéros de la «Messe en 5 numéros» de A. Stelilian et la fin de cette messe par le «Chant des Adieux».

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts et un défilé en ville qui conduisit à un vin d'honneur et au repas traditionnel.

SANCERRE

Les musiciens de la Musique municipale de Sancerre se rassemblèrent à la mairie pour ensuite se rendre à l'église Notre-Dame, afin d'honorer Sainte-Cécile.

Sous la baguette experte et sûre de Tony Brulé, ils interprétèrent «L'Andante du Tannhäuser» de Wagner, puis le «Célébre Largo» de Haendel, à la communion «l'Alb d'Almérina» de Rinaldo et à la sortie la «Marche Solennelle» de Bajus.

Puis la musique se rendit à l'Hôpital rural pour y donner l'aubade traditionnelle et ensuite à la mairie où elle fut reçue par M. René Bailly, maire de Sancerre.

Avant le banquet, une délégation conduite par le maire et le directeur Tony Brulé se rendit au cimetière pour s'incliner sur la tombe du Dr André Menguy, ancien président de la société.

BLANCAFORT

La fanfare, à l'issue de l'office dominical en l'honneur de Sainte-Cécile, a défilé en ville, majorettes en tête en costume d'apparat et se retrouva devant la mairie où l'attendaient les personnalités locales.

Au cours du vin d'honneur, M. Jarry, maire de Blancfort, remis des diplômes et médailles à plusieurs musiciens pour service rendu à la musique et M. Jamain, sénateur, maire de Ciémont, remis à M. Gauthier, ancien directeur, la croix de chevalier de l'Ordre du Mérite.

IVOV-LE-PRE

L'Avenir Musical, sous la direction de MM. Gevaert et Bedu a fêté dignement Sainte-Cécile en assistant à la grand'messe.

Au programme: «Pièce du matin», «Enchantement d'un soir»,

Advertisement for 'L'HABILLEMENT' featuring 'S.A. DENIAU-PIQUET' and '30, rue de Lisbonne - PARIS-8e'. It lists 'Casquette, Vareuse, Pantalon' and 'à partir de 119 Frs'.

Articles from Henrichemont and Montoire-sur-Loir. Henrichemont: 'Ave Maria' de Gounod and 'A l'issue de la messe, un défilé en ville et le banquet traditionnel.' Montoire-sur-Loir: 'Le 19 novembre, les obsèques de M. Maurice Rillé, maire et président de l'Harmonie, ont eu lieu en l'église de Montoire.' (Continuation of previous article)

Vierzon: 'La Lyre Municipale de Vierzon a honoré Sainte-Cécile par une remise de décorations et diplômes aux musiciens qui ont consacré de nombreuses années au service de la musique.' Culan: 'L'Union musicale de Culan a fêté Sainte-Cécile en commençant par une grande messe où les musiciens interprétèrent «Adoration»...' (Continuation of previous article)

Dun-sur-Auron: 'Selon la coutume les musiciens de l'Union Musicale se sont rendus à la messe pour y honorer Sainte-Cécile.' Bourgès: 'Une grande foule était présente dans la primatiale Saint-Etienne pour entendre le programme musical réalisé par la Musique municipale et la maîtrise.' (Continuation of previous article)

St-Martin-d'Auxigny: 'Les musiciens ont honoré Sainte-Cécile le 30 novembre. Ils défilèrent de la mairie en musique pour se rendre à la messe.' Neuville-aux-Bois: 'Une nombreuse assistance accompagnait le 27 octobre 1969, M. Perche à sa dernière demeure.' (Continuation of previous article)

Donnery: 'M. Fernand Lefèvre, président d'honneur, était accompagné à sa dernière demeure le 5 novembre 1969 par une nombreuse assistance et la société musicale exécuta sur tout le parcours des œuvres musicales.' Sancerre: 'Les musiciens de la Musique municipale de Sancerre se rassemblèrent à la mairie pour ensuite se rendre à l'église Notre-Dame...' (Continuation of previous article)

Ascheres-le-Marché: 'Le 6 novembre 1969, de nombreuses personnalités du monde musical se retrouvèrent de nouveau pour assister aux obsèques de M. Marius Merleau, directeur de l'Harmonie.'

Advertisement for 'CHEFS DE MUSIQUE' by 'E. DESCHAUX 79-NIORT'. It offers 'REPARATIONS de TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS' and 'TRAVAIL GARANTI'.

Advertisement for 'QUEST Succès musical international'. It mentions 'Nous apprenons avec plaisir que M. Boucard Alexandre Marcel, compositeur de musique bien connu dans notre région, directeur de l'Harmonie départementale...' (Continuation of previous article)

(Continuation of 'QUEST' article) 'L'Harmonie de Niort vient de tenir ses assises annuelles. Bon nombre de sociétaires présents ont tenu, cette année encore, à affirmer leur participation active à la vie du groupement en même temps que le désir d'apporter remarques et suggestions utiles dans la solennité des débats.' (Continuation of previous article)

CF. de la Fédération des SM du Sud-Ouest et la présidence effective de M. A. Loubéry, ingénieur-chef. La distribution des récompenses a été faite à l'appel de chaque élève par le directeur des cours sous la surveillance de MM. Escabasse, Terrier, Coco et en présence des professeurs : Mmes Bélin, Lambert, Rénier et M. Martin.

Depuis la fondation des cours, en 1939, 750 élèves ont été formés et cette année, 23 candidats ont subi, avec succès, les épreuves de la FMSO, soit deux en préparatoire ; 17 en élémentaire ; 3 en moyenne et un en supérieure. En solfège seul, ce sont : B. Gentil, Ch. et A. Diaz, M. et Ch. Ouhazary, J. Bergès et Ch. Fourtgate.

En piano, il y a eu huit premiers M. 3 en accordéon, 1 en guitare et un en saxo.

L'audition de ces élèves a été surtout remarquable : C. Cadusseau (7 ans et demi) a joué avec assurance, après un mois d'études seulement, puis chacun des suivants ont montré des qualités particulières et variées : M.-Ch. Bergès, Ph. Gabarrot, Th. Lamarque, P. Aréze, D. Dulong, G. Coco, J. Ramos. En accordéon : M. Fort, En guitare : Ch. Breda et B. Etcheleco. En saxo : P. Vergès. Tous ces élèves sont à féliciter, principalement M. Bergès avec un premier prix de solfège en DS.

L'audition des lauréats et anciens élèves présentée avec humour et variété par J. Escabasse et B. Loupien, s'est parfaitement déroulée puisque tous les participants ont été longuement applaudis.

Un ensemble de flûtes à bec s'est fait entendre pour la première fois dans deux morceaux : « La Claire Fontaine » et « Adieu et bonne nuit », avec Ch. Ouhazary, Ph. Gabarrot, J. Ramos et Dulong (solfège), à la flûte et à la guitare avec Ch. Breda et B. Etcheleco.

Puis deux chœurs furent chantés par le groupe solfégiste des jeunes enthousiasmés : « Le Temps des Fleurs », « Adieu M. le Professeur », avec, au piano, B. Loupien, et Breda et Etcheleco à la guitare. Ces derniers guitaristes, ainsi que Mlle Delpech nous firent sous le charme d'une production de qualité, J. Migné et Ch. Bisso jouerent avec droiture quelques duos de jazz très encouragés par la clique, tandis que les talentsueux chanteurs Masotti et sa compagne recueillirent des bravos nourris de l'assistance.

Nous avons eu aussi et surtout le plaisir d'entendre B. Loupien, un auteur-compositeur, interpréter quatre morceaux variés à la suite.

Le clou du spectacle était réservé au club artistique l'CELL, présenté par son distingué et talentueux président J.-P. Terracci, dans un cadre sonore et coloré. Notre satisfaction a été grande d'entendre des interprètes de valeur en poésie, chant et la grande guitariste J. Epron avec MM. J. Soubrier, J. Boutinet, P. Dériot J.-P. Terracci.

Sainte-Cécile de GUITRES

Dimanche 30 novembre, notre ville était en fête, son Union musicale toujours très vivante malgré quelques déficiences dues à la grippe, honorait Sainte-Cécile.

Dans notre abbatale aux dimensions de cathédrale, nous eûmes la joie d'entendre sous la baguette de M. Lucien Rabier remplaçant M. Duhard, chef de musique malade, la « Marche du Sacre de Napoléon Ier », « Ave Maria » (Gounod), la « Marche des Ruines d'Athènes » (Beethoven).

A la sortie de l'église, la société se dirigea vers le monument aux morts où M. Girardeau, vice-président remplaçant M. Jarry, nouveau président, déposa une superbe gerbe de fleurs suivi d'une minute de silence et d'une vibrante « Marsellaise ». Un vin d'honneur suivi présidé par Mme Gonon, maire de Guitres ; de M. Bureau, premier adjoint et des invités.

Un banquet, parfaitement servi et où l'ambiance la plus agréable pendant tout le repas, un intermède musical fut offert par nos distingués musiciens « Les Saint-Céciliens » (Louis Gauzet), « La Marche des apprentis marins » (J. Farigouit), A l'heure des discours nous eurent le plaisir d'entendre MM. Girardeau, Blanchard, Rodé et Duhard, conseiller général et maître de Sabons-de-Guitres, chacun regretta l'absence de M. Max Duhard, de M. Jarry, de M. Beauperlaix absent pour cause de maladie. Féliciter les musiciens et adresser aux jeunes un appel pressant pour que l'Union Musicale de Guitres vive encore longtemps et que son avenir soit assuré.

GIRONDE

Sainte-Cécile à LANGON

L'Harmonie Sainte-Cécile de Langon a fêté le 30 novembre sa patronne avec à l'office religieux ce programme : Watermusic (Haendel), Hymne à la nuit (Rameau) et la cantate de Bach, O Jésus que ma joie demeure, ces deux œuvres avec le concours des petits chanteurs de Saint-Gervais de Langon, La Grande Porte de Kiev (Moussorgsky).

A l'hôtel de ville eut lieu la remise des récompenses aux lauréats des examens fédéraux comprenant diplômes, livrets de la Caisse d'Épargne de Langon et volumes aux meilleurs élèves.

Tour à tour M. le sous-préfet, M. le député-maire, M. David, vice-président fédéral, et M. Saint-Blancard, vice-président fédéral et président d'honneur de l'Harmonie, exprimèrent leurs félicitations aux élèves, aux professeurs et à tous les musiciens pour la très belle messe en musique. Le banquet traditionnel, où de nombreuses dames donnaient un éclat particulier, a été très joyeusement cette belle journée.

LIBOURNE

L'Harmonie a fêté Sainte-Cécile avec éclat

Dimanche 7 décembre, l'Harmonie honorait Sainte-Cécile au cours d'une audition qu'elle donnait à l'église Saint-Jean.

Parmi les personnalités que le président André Teurley recevait, entouré de MM. Claret et Deville, vice-présidents, on notait la présence de M. Robert Boulin, maire de Libourne, ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale ; M. Jean Cluchard, sous-préfet et Mme ; M. René Legendre, maire-adjoint et Mme ; M. Bertrand des Garets, député ; M. Hardouin, adjoint ; M. Fourcaud-Laussac, conseiller municipal et Mme ; M. Blanchard, président du groupement des Sociétés Musicales du Libournais, etc.

L'Harmonie interpréta sous la haute direction de M. Michel Moreau, un extrait de « Watermusic », une andante de L. Claret « Notre-Dame de Luchon », « l'Adagio » d'Albinoni et « Evohé » cortège antique de G. Razigade.

Une fois de plus l'Harmonie a su traduire parfaitement les œuvres inscrites au programme avec un soin qui démontre toute la valeur de notre société musicale dont la renommée n'est plus à faire. Pour cloûter cette journée, les musiciens et leurs dirigeants se sont retrouvés à Montpon pour le traditionnel banquet et la fête se termina dans la bonne humeur.

L'Harmonie Paloise Municipale a célébré dignement la Ste-Cécile

Le 23 novembre l'Harmonie municipale Paloise fêtait sa Sainte-Cécile.

Après un défilé de l'école de musique à l'église Saint-Joseph, l'Harmonie était reçue par l'abbé Berotte pour une messe solennelle, durant laquelle elle interpréta sous la direction de M. Lacaze :

L'Enchantement du Vendredi Saint de R. Wagner ; Le Nouveau Monde, symphonie de A. Dvorak ; La Marche Hongroise de la Damnation de Faust, de H. Berlioz.

La foule des amis de l'Harmonie s'était jointe à la communauté paroissiale pour écouter, apprécier et même « applaudir » une interprétation magistrale des grands maîtres de la musique profane ou sacrée.

En des termes élevés, la culture du musicien et la foi du prêtre confondus, M. le curé se félicita du choix de sa paroisse pour cette manifestation.

Après cette émouvante cérémonie l'Harmonie et sa batterie sous la direction de M. Cazalat devint en ordre parfait et sous les acclamations regagner son école.

Comme de coutume un banquet non moins grandiose devait cloûter cette fête. Au cours de celui-ci Maître Labaye, adjoint au maire et président de l'Harmonie, après avoir salué les personnalités présentes, remercia les dirigeants et exécutants du travail accompli durant toute l'année, qui devait les amener au succès de cette journée.

M. Davier, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, excusa le président Claran de n'avoir pu répondre à l'invitation de l'Harmonie et promit que l'an prochain M. Oran sera présent à cette manifestation. M. Davier félicita le chef Lacaze pour le résultat obtenu et tous les musiciens pour les exécutions du matin, où, dit-il avec son collègue M. Barrère, secrétaire de la Fédération du Sud-Ouest qui l'accompagnait, ils n'ont pu trouver la moindre faute, avec une mention particulière pour les basses qui ont triomphé avec aisance des difficultés de ces partitions.

Il devait ensuite remettre des diplômes de mérite de la Fédération à MM. Closs, Versailles, Longuet et Geffratin ; des diplômes d'honneur à MM. Campo et Pianque, et décorer de la médaille d'argent de la Confédération Musicale de France M. Ospital Jean.

En sus des personnalités déjà citées, étaient présents durant ces festivités MM. Salicave, député ; Wiat et Mlle Saret, adjoints au maire ; Hafflet et Duplex conseillers municipaux ; Galais, commissaire principal aux Renseignements Généraux ; Siot, représentant M. le Préfet ; le capitaine Couzon, chef de la Musique Militaire de Pau, Glorieux, Messagot, Cottin, etc.

Sainte-Cécile de SAINT-DENIS-DE-PILES

C'est dimanche 7 décembre, que la Lyre de Saint-Denis-de-Piles fêta sa digne patronne Sainte-Cécile.

Après avoir parcouru les rues de la ville sur des marches entraînantes, la société se rendit à l'église pour donner une audition magnifique qui fut très appréciée par les nombreux mélomanes ; on peut dire que M. Lucien Rabier, chef de musique et ses musiciens se surpassèrent.

Au vin d'honneur qui suivit, M. Turpaud et M. Andréau, ancien président, distribuèrent des diplômes aux élèves de l'école de musique, nombreux furent des premières mentions ce qui prouve la qualité de l'enseignement donné par le dévoué professeur qu'est M. Rabier.

Au banquet, très sympathique, nous avons remarqué à la table d'honneur autour de M. Ferchaud, maire de Saint-Denis-de-Piles, MM. Duhard, conseiller général ; Blanchard, président des Sociétés musicales de la Lyre ; Jarry, président de l'Union musicale de Guitres ; le Marquis Deaze ; M. et Mme Rabier et les membres du bureau de la Société.

Après les discours on chacun défendit la musique populaire et fé-

licitèrent les musiciens et surtout les jeunes qui assurent la relève, tous les assistants promirent de se retrouver l'année prochaine, mais aussi le 31 mai 1970, la Lyre ayant cette année la charge mais aussi le plaisir et l'honneur d'organiser le festival des sociétés musicales du Libournais.

TALENCE

C'est avec un effectif de jeunes joueurs que la Lyre Talencaise a dû pallier les manquants grippés et c'est une occasion pour féliciter cette sympathique phalange d'artistes d'avoir des réserves de valeur.

Dès 10 h., en l'hôtel de ville, une audition de cette société avait amené un public assez nombreux.

Après avoir entendu « Ricardo de Fabre », pasodoble de Macion, « l'italienne à Alger » (Rossini) et la marche triomphale « d'Aida », de Verdi, morceaux magistralement interprétés et fort applaudis, ce fut à 11 h. 30, à Notre-Dame de Talence, la grand-messe en musique : « Largo » de Haendel, « Cavatine » de J. Raff et enfin, « Messidor » de Bruneau et « Evohé » de Razigade, excellentement exécutés.

Puis au banquet amical servi dans les salons de la Médocaine, d'ailleurs fort réussi on put entendre au dessert, tout d'abord M. Marchand, président de la Lyre, regrettant les nombreuses déficiences dues à la grippe, puis ses félicitations allèrent aux nouveaux musiciens qui avaient eu quelque sorte, subi le baptême du feu en cette journée marquante pour les musiciens, se retournant vers le docteur Buffet, représentant la municipalité, accompagné de Mme, desait son plaisir de recevoir ainsi le conseiller chargé des affaires culturelles, ainsi qu'e Mme Claverie, représentant l'Orchestre symphonique de Talence.

M. Mora, directeur de la Musique municipale à Bordeaux, devait avouer son plaisir de voir la Lyre se défendre avec bonheur dans notre cité.

De plus Talence avec son école de musique, montre le chemin d'un recrutement souterrain de futurs musiciens.

A son tour, le docteur Buffet se félicita de se retrouver en si bonne compagnie. « Vous êtes le dévoué secrétaire de notre école municipale de musique, nous apprécions, M. Marchand, votre labeur incessant pour la cause de cet art indispensable qu'est la musique, nous pensons avec l'aide de tous être sur la bonne voie pour le plus grand bonheur de demain ; c'est en cet espoir, qu'au nom de la municipalité et de tout Talence, je lève mon verre ».

Puis le trésorier, D. Claude Ricoux, devait remettre au nom de ses camarades un superbe disque au président Marchand, très touché de ce geste.

TARN

FETE DE SAINT-CECILE

Tous les groupements musicaux de notre Fédération ont fêté dignement et solennellement leur patronne Sainte-Cécile.

LAVAUR

Le 21 novembre 1969, dans la salle du « Rex », les musiciens de la Lyre, l'école de musique et la batterie-fanfarae offrirent à la municipalité un concert digne de ses devanciers et honorant particulièrement leur sainte patronne.

Etaient présents, M. Ragot, représentant M. Lagouture, maire, M. Coddereins, inspecteur de l'enseignement primaire et Mme, M. Segonne, directeur du CEG ; Mme la directrice du Lycée mixte de Lavaur ; M. René Cazilles, secrétaire général du Comité des fêtes de Lavaur ; M. et Mme Saucède, directeur de la Caisse d'Épargne.

Le programme suivant a été exécuté par la Lyre de Lavaur, sous la baguette de son directeur, M. Bernard Alquier et par la batterie-fanfarae Vauréenne, dirigée par M. Lagrillière ; Wagram, pas redoublé, par la Lyre et la batterie ; Violettes Impériales, fantaisie ; Doublette, mazurka de concert pour deux trompettes (MM. Caubausset et Millischer, de l'école de musique) ; Mélo-dies de notre temps, par T. Gary et son violon ; et Primero Torero, pasodoble, qui termina la première partie. La deuxième n'a pas été moins brillante, car les cent élèves de l'école de musique interprétèrent « l'Ave Verum » de Mozart (musiciens et chanteurs) et Adieu M. le clerc et chanteurs ; et enfin, avec une adaptation et arrangement de Bernard Alquier. Ensuite, les musiciens exécutèrent « Aida », de Verdi (trompette solo, C. Albert) ; Moulin Rouge, valse lente ; et pour terminer, un brillant pas redoublé exécuté par les deux sociétés.

Cette soirée a obtenu un beau succès et nous devons remercier et féliciter les deux directeurs, MM. Bernard Alquier et Lagrillière, qui forment beaucoup de jeunes et qui se dévouent pour la musique populaire.

GRAULHET

L'Union musicale et la batterie municipale de Graulhet ont fêté leur patronne le dimanche 16 novembre. La salle était comble et le programme fort chargé et très varié, à la satisfaction de tous. Quant à son exécution, elle fut impeccable, sous la direction de M. Dondéyne. Les solistes furent à l'honneur : Loulou Galan, bugle ; Marc Héral, cla-

rinette, qui peut-on dire fut le rénovateur de l'Union musicale, et M. Alquier, professeur de musique.

Les applaudissements redoublèrent lorsque la reine et ses demoiselles d'honneur, mandatées par les membres de l'U.C.A.B., présents au concert, offrirent à M. Dondéyne la traditionnelle gerbe. Ce fut un légitime hommage rendu au chef prestigieux et à ses musiciens. La clique aussi ne fut pas oubliée et eut sa part de succès. Son sympathique chef, Albert Rouyre peut être fier de ses collaborateurs. Les nombreux auditeurs qui ont assisté à ce magnifique concert en garderont, nous en sommes certains, un bon souvenir.

Espérons que dans un avenir peu lointain lorsque le marché ouvert sera une réalité, il sera possible d'aménager la halle en salle des fêtes, ce qui permettrait d'y organiser diverses manifestations.

ALBI

Suivant une tradition plus qu'écrit, l'Harmonie l'Union des Enfants d'Albi, notre belle société musicale, doyenne de notre ville en ce noble art, a célébré sainte-cécile, patronne des musiciens et du diocèse, par un concert de musique religieuse dans une église de la ville.

C'est le dimanche 23 novembre, en l'église Saint-Joseph, au cours de la messe de 11 h. 30 qu'elle a rendu hommage à sa chère patronne. Le choix de ce lieu sacré a été pleinement justifié. Ce fut d'abord une première manifestation commémorative d'un événement, car c'était en effet le 3 octobre 1860 qu'avait eu lieu la bénédiction de la première pierre de cette église de l'avenue Montebello, due à la générosité de Mgr Lyonnet, alors archevêque d'Albi. De plus, dans ce beau et actif quartier, l'Harmonie compte de nombreux membres actifs, honoraires, amis et bienfaiteurs et elle voulait leur faire honneur et leur témoigner sa reconnaissance. Enfin, elle donna ainsi un stimulant exemple de décentration artistique et culturelle locale, que nous souhaitons voir se poursuivre dans d'autres périphéries d'Albi.

Pour cet exceptionnel concert spirituel, depuis de longs mois, au cours d'assidues et laborieuses répétitions, un programme des plus denses avait été mis au point. Il s'agit en effet de l'interprétation d'une « Messe », sur un arrangement de Robert Martin, dont sous la baguette de son éminent chef, M. Louis Avril, l'Harmonie exécuta :

En avant-messe : Marche solennelle ; à l'offertoire : « L'arghetto » extrait du « Messie » ; à la Communion : « Arioso » ; à la Sortie : final de « Watermusic ».

fanfares et harmonies

WELTKLANG

Buffet-Crampon

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2^e / Tél. 488.88.78

Nombreux furent les fidèles et les mélomanes à s'unir à l'harmonie l'Union des Enfants d'Albi pour célébrer sainte Cécile.

CASTRES

Le dimanche 23 novembre, nos sociétés musicales : la batterie-fanfare « Le Rallye Castrais » accompagnés par la fanfare de Puy-laurens et le groupe des majorettes du Pays Castrais, fêtèrent leur sainte patronne.

Le matin, à 10 h. 30, ces deux groupes défilèrent dans les rues de la ville pour remercier la population du chaleureux accueil qu'elle leur a réservé pendant l'année écoulée.

A 11 h. 15, une messe solennelle a été célébrée en la cathédrale St-Benoît, au cours de laquelle le Rallye Castrais et la Fanfare de Puy-laurens, sous la direction du chef, M. Malet, exécutèrent quelques morceaux de leur répertoire.

REALMONT

L'Harmonie Sainte-Cécile, qui dirige avec autant de compétence que de dévouement, M. René Féry, a fêté sa patronne le dimanche 30 novembre par un concert spirituel, à la messe de 11 h., en l'église pa-

roissiale, suivi du traditionnel repas amical.

Dans son homélie, M. l'abbé Primout, curé de la paroisse, remercia et félicita les musiciens et leur chef de célébrer ainsi leur patronne sainte Cécile en aidant à « prier sur la beauté ». Après la messe, un repas excellemment servi au Restaurant Thiers réunit tous les exécutants, sous la présidence de M. Sue, premier adjoint au maire. Inutile de dire qu'il y régna la plus joyeuse et « chantante » ambiance.

A notre tour, nous félicitons les membres de l'Harmonie de Réalmont en grande majorité composée de jeunes gens et jeunes filles, dignes élèves de l'école de musique que dirige avec un persévérant mérite M. Féry. Et nous ne saurions trop inciter leurs camarades à venir se joindre à eux. Ils sont certains de trouver dans ce noble art, la meilleure détente et les plus belles satisfactions.

BRIATEXTE

Si nombre de professions et d'organisations ont leur saint patron, les musiciens, à leur tour, fêtent, chaque année à même date, leur sainte Cécile.

C'est, en effet, le dimanche 23 novembre, que les membres de la fanfare l'Avenir de Briatexte se sont donné rendez-vous à l'église. Le programme en fut distribué comme suit : Trois passages de la messe en cinq numéros, de Stellan, et, pour terminer, le célèbre hymne « La Marche des Anges ». La résonance particulière, due aux voûtes de l'église n'en accrut que plus la solennité.

L'audition terminée, un apéritif attendait les musiciens au café Ezes. S'ensuivit enfin le traditionnel repas, salle de l'Hôtel de France, dont il est nécessaire de dire quelques mots. Précisons tout d'abord que M. l'adjoint au maire et M. le curé nous faisaient l'honneur d'être des nôtres : à noter également la présence de quelques musiciens de Graulhet, nous ayant aimablement prêté leur concours ; enfin supporters, jeunes et anciens membres de la société complétaient l'ensemble.

ALBI

L'Estudiantina Albigeoise a fêté sainte Cécile le dimanche 14 décembre en participant à la messe de 11 h. 15 en la collégiale de Saint-Salvy.

Les Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon
fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans
Tous les examens de la C.M.F.

Cette belle société musicale ne s'est pas endormie après les bons résultats obtenus au concours international d'orchestres à plectre de Brescia (Italie). Elle a fêté dignement la patronne des musiciens en exécutant quatre morceaux choisis dans son répertoire, sous la direction de son chef, M. Louis Avril.

Entrée : « Hymne choral », de Palestrina (arrangement R. Delpoux) ; Offertoire : « Prière du Soir » de Paul Laigne ; Communion : « Adagio ma non troppo », de Beethoven ; Sortie : « Marche triomphale » (La Corne d'Or), de Beethoven (arrangement de Marteau).

VAR

La fanfare Mussou fête la Sainte-Cécile

Une des plus vieilles sociétés musicales du Var, la Fanfare Mussou (fondée en 1851) continue son activité musicale au travers des difficultés actuelles, ce qui est tout en son honneur et en l'honneur de son CA et des musiciens.

Elle fêta le dimanche 7 décembre dernier la Sainte-Cécile et cette célébration de la fête de la sainte patronne de la musique a revêtu dans la charmante commune de La Garde un éclat très particulier.

Dès 10 h. le matin c'est par un brillant pas redoublé que, précédée de ses clairons et tambours, la Fanfare Mussou, saluant la population gardienne en parcourant les diverses artères de la commune et venant saluer la mairie, où elle exécuta La Marsillaise et où elle recevait M. Delplace, maire, conseiller général. Après les souhaits échangés, les musiciens allaient prendre place pour le concert instrumental, place de la République, où notre société musicale, très applaudie, donna un très beau concert, devant un très nombreux auditoire et par un temps très ensoleillé.

C'était d'abord M. Raymond Revest, compositeur de musique à Rougières (Var), invité, qui dirigea lui-même la très jolie marche fédérale avec clairons et tambours, où le compositeur et son œuvre recurent de chaleureux applaudissements.

Puis, sous la direction de son chef, M. Gabriel Boudillon, la Fanfare Mussou joua la célèbre ouverture de « Boccaccio » de Fr. Von Suppé, qui fut excellemment bien rendue tant dans les mouvements que dans les nuances et mérita les applaudissements. Félicitons les divers pupitres et les solistes.

Nous applaudissons ensuite la jolie marche « Clemenceau », bien rythmée et parfaitement jouée, avec clairons et tambours. La célèbre fantaisie de « Pétrarque » d'Hyppolite Duprat était également au programme de ce concert. Elle fut des mieux rendue et il nous est agréable de mêler dans nos compliments et dans les applaudissements, tous les musiciens, pour leur très belle exécution de cette belle et immortelle œuvre, très jolie et très difficile, et leur chef. Un bon point à tous les solistes, qu'ils soient : MM. Martino, trompette, Accusano, bugle ; Vaion basse ; Joly, soprano ; Peronna et Sidoré, clarinettes, et Quadri, trombone, qui furent chaudement ovationnés. Après cette belle fantaisie, la Fanfare Mussou et son fameux trio de batterie, MM. Pucel aux timbales, Aiguer à la caisse claire, Arnaud à la grosse caisse, se faisaient applaudir dans l'exécution d'un morceau très rythmé, « Tonnerres et Eclairs ». Un concert magnifique digne de la Fanfare Mussou des grands jours, qui a non seulement charmé le public et ses nombreux amis, et a mis en valeur la musique populaire.

Après cette brillante audition musicale, un grand banquet traditionnel présidé par M. le maire, MM. Nicolin, trésorier de la FMO Var, remplaçant M. Berthé président excusé ; M. Gatty André, président de la Fanfare Mussou ; M. Revest Raymond, compositeur ; Boudillon Gabriel, chef, et les membres du CA, avait lieu dans la coquette et grande salle propriétaire de la Fanfare Mussou, où prenaient part 120 convives musiciens, leurs épouses et amis, qui firent honneur au succulent et copieux menu préparé par Mme Boudillon, épouse du chef et son fils Aimé. Le menu était très bon et délicieux, le dîner fut très agréable et la préparation culinaire fit les délices de tous.

Au dessert ce fut une distribution de récompenses faite par M. Delplace, maire, et MM. Nicolin au nom de la FMOV et Gatty au nom de la Fanfare Mussou. Diplômes et médailles d'or, argent et bronze furent attribués avec félicitations aux vieux musiciens (pour 45 ans de service et en déclinant jusqu'à une douzaine de jeunes élèves). Tous furent très applaudis.

Ce fut ensuite une magnifique présentation de danses provençales par le talentueux groupe folklorique local, La Farigoulo, dont la valeur s'affirme chaque jour, et dont les jeunes danseuses, danseurs et tambourinaires firent le régal de tous et furent ovationnés.

Cette grande journée de fête musicale due à l'organisation de la compétente commission des fêtes de la société, se termina vers 19 h.

Elle fut une très grande journée pour la doyenne des sociétés musicales du Var, la Fanfare Mussou.

Bravo.

H. EMERIC.

Le Gérant : A. EHRMANN
Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 CHARNAY-LES-MACON Téléphone : (85) 38-11-58 à Mâcon

Pour vos prochaines sorties, pensez à la présentation de votre société

Nous sommes à votre disposition pour tout ce dont vous pouvez avoir besoin concernant l'habillement et l'équipement. Nous vous donnons ci-dessous les prix actuels des articles les plus couramment demandés.

N'omettez pas de tenir compte des délais nécessaires pour tous les articles à fabriquer spécialement : vêtements 5 à 6 semaines ; coiffures 3 à 4 semaines.

MUSICIENS

ARTICLES D'HABILLEMENT

Table listing clothing items for musicians such as VESTON, CASQUETTE, HOUSSE, and BERETS with prices.

ARTICLES D'EQUIPEMENT

NOUS FOURNISSONS TOUS ARTICLES D'EQUIPEMENT : Ceintures, cravates, fourragères, gants et crispins, gibernes, guêtres, pattes d'épaules, etc... Nous questionner ou consulter notre catalogue.

MAJORETTES

ARTICLES D'HABILLEMENT

Table listing clothing items for majorettes such as VESTE, PLASTRON, TUNIQUE, JUPE, and CAPE with prices.

ARTICLES D'EQUIPEMENT

(Livraison immédiate)

Table listing equipment items for majorettes such as BOTES, COLLANT, and GANTS with prices.

BATONS

(Livraison immédiate)

se font en 55, 60, 65 et 70 cm (à préciser)

Table listing batons such as BATON « STAR » and BATON « SUPER-STAR » with prices.

DRAPEAUX - BANNIÈRES - FLAMMES

Table listing flags and banners such as DRAPEAU 90 x 90 and BANNIÈRE 120 x 75 with prices.

(Broderies et accessoires en sus)

Pour plus amples détails, consultez notre catalogue ; si vous ne l'avez pas demandé-le en indiquant très exactement le nom de votre Société et les fonctions que vous y occupez